

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

32° : ALGER

30° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 22 Octobre 2013 - 17 Dhoul al-Hijja 1434 - N° 407 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA PRESSE NATIONALE AUJOURD'HUI
L'hommage du Président aux journalistes algériens
Page 24

ALGÉRIE - BURKINA FASO
Le Premier ministre reçoit le ministre burkinabé des AE
Page 3

FORUM ÉCONOMIQUE DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE 5+5
M. Lamamra à Barcelone
Page 3

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
L'Algérie a mobilisé d'«énormes moyens» pour sécuriser ses frontières
Page 3

Le Président Bouteflika reçoit M. Sellal

LE PREMIER MINISTRE A PRÉSENTÉ AU CHEF DE L'ÉTAT UN EXPOSÉ SUR L'ÉTAT D'EXÉCUTION DU PROGRAMME PRÉSIDENTIEL AINSI QUE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU PAYS

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Au cours de l'audience, M. Sellal a présenté au chef de l'Etat un exposé sur l'état d'exécution du programme présidentiel ainsi que la situation économique et sociale du pays. Le Premier ministre a également fait au Président Bouteflika un compte rendu de ses visites de travail dans les différentes wilayas ainsi que sur les projets de développement inspectés. A cette occasion, le Président de la République a donné des instructions au Premier ministre pour la prise en charge des préoccupations des citoyens dans les différents domaines. Par ailleurs, la situation sécuritaire prévalant dans la région a été abordée au cours de cette rencontre.

APS



LE PROFESSEUR HADOUM FARID, CHEF DE SERVICE NÉPHROLOGIE AU CHU PARNET, INVITÉ, HIER, AU FORUM DE **DK NEWS**



M. NOURI EST FORMEL :
«Le dossier des terres agricoles non exploitées sera ouvert»
Page 4

HABITAT
13 000 logements (LPP) dans 12 wilayas
Page 5

Les maladies rares

Pages 6-7

SCIENCE et VIE

C'est mieux de manger

BIO

On vous dit pourquoi...

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

SÛRETÉ NATIONALE

Echorta à la Une

L'arme de la sensibilisation

Page 2

FOOTBALL

LIGUE 1
Le CABBA cherche un nouvel entraîneur
Page 22

MÉDÉA

Les incendies de forêt font encore des ravages
Page 4



MÉTÉO

**Régions Nord :
32° à Alger et 37° à Bejaïa**

- Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'Est avec localement possibilités de développement de cellules orageuses isolées en soirée. Les vents seront en général faibles à modérés (20/30 km/h). La mer sera belle, localement peu agitée sur le littoral Est.

Régions Sud : 30° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé. Les vents seront variables faibles à modérés (20/40 km/h) avec localement chasse-sable.

Alger	max	32°	min	19°
Oran	max	31°	min	16°
Annaba	max	32°	min	16°
Béjaïa	max	37°	min	23°
Tamanrasset	max	30°	min	14°

**DEMAIN
À 10H
AU SIÈGE
DE LINDE GAS
ALGÉRIE**

Conférence de presse de l'organisateur du 5^e Marathon international d'Alger

Le manager général de Sport Events International, M. Abdelladjid Rezkane, animera demain mercredi 23 octobre à 10h au niveau de la direction générale de Linde Gas Algérie (sis 100 mètres avant l'hippodrome) une conférence de presse qui sera axé sur le déroulement du 5^e Marathon international de la ville d'Alger prévu le vendredi 1^{er} novembre à l'occasion du 59^e anniversaire du déclenchement de la révolution nationale.

A l'occasion de la célébration pour la première fois depuis l'indépendance de la Journée nationale de la presse décrétée le 22 octobre par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika (en hommage à la parution le 22 octobre 1955 du premier numéro du journal *El Mouqawama El Djazaïria*) et à l'occasion du 38^e anniversaire de la revue *Echourta*, la Direction générale de la Sécurité nationale a organisé hier à la Direction de l'administration générale à Hydra, une cérémonie en l'honneur des anciens cadres de la cellule de communication de la DGSN et des directeurs généraux des organes de la presse nationale.

Après le discours de bienvenue prononcé par le commissaire Bellouar Hakim, les invités ont été conviés à visionner un film documentaire retracant l'histoire de la revue, édité par la cellule de communication et des relations publiques à la DGSN depuis février 1975, son orientation éditoriale, son fonctionnement ainsi que son évolution.

Lors de son intervention, le directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, a rappelé que dans le cadre de sa nouvelle stratégie, la Sécurité nationale accorde un intérêt particulier à la communication et ceci par le développement de nouveaux outils à l'image du Forum de la Sécurité nationale qui s'est imposé au fil du temps comme espace de réflexion et de débat incontournable sur la scène médiatique, du site web de la DGSN et récemment de la page Facebook. Il a également mis l'accent sur la formation de nouveaux cadres et le recours aux dernières technologies en matière de l'information.

Par ailleurs, M. Boudalia est revenu sur le séminaire sur la communication institutionnelle qui s'est déroulé en juin dernier et au cours duquel le Premier ministre avait rendu un vibrant hommage à la DGSN notamment le département de l'information et des relations publiques dont le travail et la structure organisationnelle ont été cités en exemple.

La cérémonie, solennelle, a également été l'occasion pour honorer les anciens directeurs ainsi que le directeur actuel de la cellule de communication, sans oublier les directeurs généraux de plusieurs organes de la presse nationale.

LE PR^E GUERINIK MOHAMED INVITÉ DEMAIN À 10H30 DU FORUM DE DK NEWS

Conférence-débat sur «la prise en charge des urgences médico-chirurgicales»

Le professeur Guerinik Mohamed, Chef de service des urgences au CHU Mustapha Pacha, sera l'invité demain mercredi 23 octobre à 10h30, du Forum de DK News, 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger. L'hôte du journal animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème : «Prise en charge des urgences médico-chirurgicales».



No comment



ECHORTA À LA UNE L'arme de la sensibilisation



MICROCRÉDIT AU CŒUR DES OASIS

110 projets financés depuis le début de l'année à Ouargla

Cent seize (116) projets de création de petites entreprises par le biais du dispositif de l'Agence nationale de gestion des micro crédits (Angem) ont été financés depuis le début de l'année dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris hier des responsables locaux de cet organisme.

Ces projets, d'un investissement de 28,8 millions DA, ont permis de générer de nombreux emplois au profit des jeunes de la région, a indiqué le coordinateur de l'Angem, M. Amine Saïdi.

Ces petites entités économiques activent dans les domaines de la menuiserie, la menuiserie aluminium, la ferronnerie, l'informatique, le froid, la couture, et le transport de voyageurs et de marchandises, a-t-il ajouté.

Quelque 340 dossiers ont été reçus, depuis le début de l'année, laval pour la constitution, sous la formule de financement tripartite (promoteur, Angem, banque), de petites entreprises de la part de la commission de wilaya, sur un total de 500 dossiers déposés au niveau de la coordination de wilaya de l'Angem, selon la même source.

Le même responsable a fait état, dans le cadre du système du financement bipartite (promoteur-Angem), de l'approbation par la commission de wilaya, de juin dernier à ce jour, de 400 dossiers sur les 1.500 déposés au niveau des services de cet organisme.



ez votre micro-entreprise dans le d

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

**M. Sellal
demain
à Sidi-Bel-Abbès**



COOPÉRATION

LAMAMRA

L'engagement de l'Algérie à l'intégration maghrébine et africaine «au-dessus de tout débat»

L'engagement de l'Algérie à l'intégration maghrébine et africaine et à la solidarité des pays du Sud est «au-dessus de tout débat», a affirmé hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Les états de service et l'engagement de l'Algérie à l'intégration maghrébine et à l'intégration africaine à la solidarité des pays du Sud sont au-dessus de tout débat. Il n'y a aucun doute sur la cette question», a indiqué M. Lamamra.

Le chef de la diplomatie algérienne qui répondait à la question d'un journaliste ayant cité un ministre marocain sur les préputées conséquences «négatives» de la fermeture des frontières avec le Maroc, a ainsi appelé à faire montre de «retenue».

A une autre question sur les estimations accolées à l'Algérie dans l'enquête réalisée par l'organisation Walk Free sur l'esclavage mondial, M. Lamamra a rappelé que son département a déjà réagi par la voix de son porte-parole, Amar Belani

qui avait qualifié ces estimations de «totalement aberrantes» et «absurdes».

Au sujet de la sécurité des diplomates algériens et des concitoyens expatriés, établis dans certains pays arabes qui connaissent des situations d'instabilité, M. Lamamra a précisé que des mesures ont été prises dans ce sens par les services concernés et par le ministère des Affaires étrangères.

Il a toutefois fait observer que «le risque zéro n'existe pas de par le monde», appelant les Algériens se déplaçant ou résidant dans les pays arabes instables, à faire montre de «vigilance».

Interrogé sur le refus de l'Arabie Saoudite de siéger au Conseil de sécurité des Nations unies à partir du 1^{er} janvier 2014, suite à son élection comme membre non permanent, M. Lamamra a indiqué que l'Algérie «respecte» la décision de ce pays et se montre «compréhensive» quant aux facteurs l'ayant poussé à adopter cette position. Pour M. Lamamra, la décision de l'Arabie Saoudite devrait

«susciter réflexion chez tous, notamment les membres permanents du Conseil de sécurité». L'Arabie Saoudite a indiqué avoir refusé ce siège pour protester contre l'échec de l'ONU à régler les conflits au Proche-Orient. Abordant le match de football Burkina Faso-Algérie, prévu le 19 novembre 2013 à Blida pour le compte de la rencontre retour de l'ultime tour de qualification au Mondial-2014 du Brésil, M. Lamamra a relevé la «sportivité» et «l'hospitalité» des Burkinabés lors du déplacement des supporters algériens à Ouagadougou où s'était déroulé le match aller le 12 octobre 2013. MM. Lamamra et Bassole ont ainsi appelé à ce que le match de Blida soit une «rencontre entre la jeunesse des deux pays pour raffermir les relations entre l'Algérie et le Burkina Faso», relevant que le meilleur se qualifiera à la phase finale de la Coupe du monde au Brésil. Le ministre burkinabé est arrivé dimanche à Alger pour une visite de travail à l'invitation de son homologue algérien.

L'Algérie a mobilisé d'«énormes moyens» pour sécuriser ses frontières

L'Algérie a mobilisé d'«énormes moyens» pour sécuriser ses frontières et lutter contre le terrorisme et le crime organisé, a affirmé hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Pour ce qui est du dispositif sécuritaire tout le long de nos frontières, l'Algérie a mobilisé d'énormes moyens et apporte une contribution significative à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé», a indiqué M. Lamamra lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale du Burkina Faso, Yipene Djibril Bassole. «Nos forces armées et de sécurité travaillent à renforcer la sécurité nationale et à faire en sorte que notre pays exporte de la stabilité vers tous les pays voisins et frères et même

au-delà, y compris les pays avec lesquels nous ne partageons pas de frontières», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne. A une question sur les otages algériens enlevés dans le nord du Mali en 2012, il a réaffirmé que l'Algérie restera «mobilisée en tant qu'Etat», de même que «toutes les structures compétentes réunies» pour «conjurer leurs efforts dans ce sens». «Nous témoignons encore une fois notre solidarité très profonde aux familles et aux amis de nos collègues, d'autant plus qu'une autre fête religieuse vient de se passer sans qu'ils soient avec nous et avec leurs familles», a regrétté M. Lamamra, ajoutant que les autorités algériennes «ne connaîtront pas de répit tant que cette question très émotionnelle et humaine n'aura pas connu une issue heureuse».

M. Bassole rend hommage au «leadership» de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale du Burkina Faso, Yipene Djibril Bassole, a salué hier le «leadership» algérien en matière de lutte contre le terrorisme, exprimant la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec l'Algérie dans ce domaine.

«Je dois rendre hommage au leadership algérien en matière de lutte contre le terrorisme et le narcotrafic», a déclaré M. Bassole lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, faisant partie de la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec l'Algérie dans la lutte contre ce fléau.

«Il existe déjà entre nous, de manière bilatérale et multilatérale, des structures chargées de promouvoir justement cette coopération en matière de sécurité et aussi en matière d'échange d'informations qui est l'un des objectifs de ma visite en Algérie», a-t-il précisé.

Le ministre burkinabé a souligné que «le défi sécuritaire est le plus important» notamment après les différents événements ayant touché la région sahélienne-saharienne



sorte que la région sahélienne puisse véritablement connaître la paix et la stabilité sans lesquelles le développement économique n'est pas possible». Par ailleurs, évoquant la crise malienne, M. Bassole a rappelé que l'accord de Ouagadougou signé le 18 juin dernier entre les différentes parties maliennes était un accord de trêve et de cessez-le-feu, avec l'objectif de créer les conditions d'organiser des élections présidentielles dans ce pays, et aussi de fixer le cadre pour les discussions futures.

Il a indiqué que les précédents accords, en particulier ceux d'Alger et de Tamanrasset, «peuvent être pris en compte et être très utiles» dans le dialogue intermalien. «Il me semble qu'il faudrait les revisiter (les accords) pour essayer de mettre en œuvre ce qui n'a pas pu l'être et essayer de s'entendre sur la même base, mais il est essentiel que les Maliens s'approprient ce dialogue», a-t-il estimé, faisant partie de la disposition du Burkina Faso, en tant que pays voisin et membre de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) d'accompagner les Maliens en vue d'une paix durable.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera demain une visite de travail dans la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier un communiqué du cabinet du Premier ministre.

M. Sellal procédera à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement de plusieurs projets socio-économiques dans la wilaya et présidera une réunion élargie aux représentants de la société civile, a précisé la même source. M. Sellal sera accompagné, lors de cette visite, d'une importante délégation ministérielle, a ajouté le communiqué.



ALGÉRIE - BURKINA-FASO
M. Sellal reçoit le ministre burkinabé des AE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale du Burkina-Faso, Yipene Djibril Bassole, en visite en Algérie, a indiqué un communiqué du cabinet du Premier ministre. Lors de l'entretien, il a été procédé à «l'évaluation des relations bilatérales ainsi qu'à l'étude des voies et moyens à même de permettre leur renforcement». Par ailleurs, «les questions d'intérêt commun, et notamment l'évaluation de la situation dans le Sahel, ont été abordées, sachant que les deux pays ont les mêmes vues sur cette question importante pour la paix et la stabilité régionales», a-t-on ajouté de même source.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

M. Lamamra s'entretient avec son homologue du Burkina Faso

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, hier à Alger, avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale du Burkina Faso, Yipene Djibril Bassole, en visite de travail en Algérie.

L'entretien qui s'est déroulé au siège du ministère des Affaires étrangères, a permis aux deux parties d'examiner l'évolution des relations bilatérales, ainsi que les perspectives de leur développement.

Les deux ministres ont abordé également la situation qui prévaut au Sahel, particulièrement au Mali, à la lumière des derniers développements intervenus dans ce pays et dans la sous-région.

APS

ALGÉRIE-TUNISIE M. Benmeradi réitère le souci de l'Algérie de renforcer les relations de fraternité et de coopération avec la Tunisie

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a réitéré hier le souci des autorités algériennes de renforcer les relations de fraternité et de coopération historiques entre l'Algérie et la Tunisie.

Lors d'une audience accordée à l'ambassadeur tunisien à Alger, Mohamed Nadjib Hachana, le ministre a exprimé sa disposition «à renforcer la coopération dans le domaine du travail et de la sécurité sociale à travers les cadres d'action commune».

Pour sa part, l'ambassadeur tunisien s'est félicité des «bonnes relations qui lient l'Algérie et la Tunisie en matière d'œuvres sociales dans l'intérêt des citoyens des deux pays. Ceci se traduit, a ajouté M. Hachana, par la continuité et la régularité des réunions de la commission sectorielle commune et des visites échangées entre les experts et responsables des deux pays dans le but de tirer profit des expériences communes en matière de gestion du système de sécurité sociale».

ALGÉRIE - INDE 4^e session des consultations politiques algéro-indiennes

Les consultations politiques algéro-indiennes, dans leur 4^e session, se sont tenues dimanche et hier à Alger au niveau des directeurs généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays.

Ces consultations constituent une occasion pour la préparation de la 9^e session de la commission mixte algéro-indienne, prévue à Alger les 20 et 21 novembre prochain, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires étrangères. La délégation indienne est conduite par le secrétaire général adjoint Asie de l'Ouest, Afrique du Nord au ministère indien des Affaires étrangères, Sandeep Kumar, a-t-on précisé de même source. La 3^e session de ces consultations politiques s'est tenue à New Delhi en mars 2012.

MÉDÉA Les incendies de forêt font encore des ravages

Les incendies de forêt et feux de récoltes font encore des ravages dans la wilaya de Médéa qui n'a pas connu d'accalmie sur ce front depuis le mois de juin, en raison de la persistance des fortes températures.

Ainsi, plus de 80 incendies et feux de récoltes ont été enregistrés, entre le 13 et 19 octobre courant, à travers différentes communes de la wilaya, par la Protection civile qui déplore d'énormes pertes en couvert végétal et en récoltes.

Cette dernière fait état de la destruction, suite à ces incendies, de 32 hectares de forêts et de maquis, 33 hectares de broussailles, 34 hectares de plantations fruitières, 505 arbres fruitiers et 146 bottes de paille.

Les fortes températures, inhabituelles pour la saison, sont à l'origine de ces incendies et feux de récolte qui continuent de mobiliser tout le dispositif de lutte anti-incendie de la wilaya, précisément sur le terrain depuis le mois de juin, a-t-on précisé.

APS

FORUM ÉCONOMIQUE DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE 5+5 M. Lamamra à Barcelone

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, prendra part, aujourd'hui et demain, aux travaux du Forum économique de la Méditerranée occidentale 5+5 qui sera consacré notamment à l'avenir de la coopération économique et d'intégration régionale, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Le forum «offrira une opportunité pour échanger les vues et renforcer les liens au sein de la communauté des hommes d'affaires de la Méditerranée occidentale ainsi que pour débattre de l'avenir de la région notamment en ce qui concerne la coopération, l'intégration régionale, le commerce, les investissements étrangers et l'emploi», explique le ministère. M. Lamamra sera accompagné d'une importante délégation composée de représentants d'institutions étatiques, d'organisations patronales et d'opérateurs économiques. Ce forum régional est organisé



conjointement par la Mauritanie et le Portugal en tant que co-présidents du 5+5, l'Espagne pays hôte et l'Union pour la Méditerranée (UPM) ainsi que l'Institut européen de la Méditerranée (IEMED) en tant qu'institutions partenaires. Prendront part à cette rencontre, outre les dirigeants des Etats membres qui seront accompagnés de délégations d'opérateurs économiques publics et privés, de hauts responsables de l'Union européenne (UE), de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et du secrétaire général de l'UPM, ajoute-t-on de même source. Il est prévu aussi, en marge de

la rencontre, une réunion conjointement organisée par l'Algérie et l'Espagne et qui traitera du lancement de leur initiative conjointe portant sur la formulation d'une stratégie de l'eau dans le cadre du 5+5 sous la co-présidence de M. Lamamra et de son homologue espagnol M. Garcia-Margallo. Le chef de la diplomatie algérienne aura, en marge du forum, des entretiens avec le SG de l'UPM ainsi qu'avec ses homologues du 5+5 avec qui «il procédera à un échange de vues sur l'état des relations bilatérales et des questions d'intérêt commun», conclut le communiqué.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, ABDELOUAHAB NOURI EST FORMEL «Le dossier des terres agricoles non exploitées sera ouvert»

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri, a indiqué hier que le dossier des terres agricoles non exploitées allait être ouvert et des sanctions seront appliquées contre les fautifs.

«Après les instructions du Premier ministre, le dossier (des terres non exploitées) sera ouvert. Nous allons encourager ceux qui ont commencé à travailler leurs exploitations tandis que les bénéficiaires qui ont failli encourrir la déchéance à titre de sanction», a déclaré le ministre en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.

Lors de sa visite dans la wilaya de Ghardaïa samedi dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a accordé un délai de six mois aux bénéficiaires des terres agricoles dans le cadre de l'accès à la propriété foncière (APFA)

qui n'ont pas encore mis en valeur leurs terres au risque de leur rétirer ce droit.

«Le gouvernement a affiché sa volonté d'accorder des terres à ceux qui veulent les exploiter. Mais nous allons combattre, de toutes nos forces, ceux qui détournent ou abandonnent ces terres», a ajouté M. Nouri. Selon la loi 83-18 de 13 août 1983 régissant l'APFA, l'exploitant dispose d'une durée de cinq ans pour mettre en valeur la terre dont il a bénéficié et lui accorde deux années supplémentaires en cas de force majeure.

Cependant, malgré une instruction ministérielle publiée en juillet 2011 afin d'assainir la situation des exploitants ayant bénéficié de ces terres situées généralement au sud du pays, des lenteurs persistent dans sa mise en œuvre. Le principe de non exploitation de la terre est

consacré par la loi d'orientation foncière de 1990 quel que soit le statut juridique de la terre. L'article 48 de ladite loi stipule que «la non exploitation effective des terres agricoles constitue, en raison de leur importance économique et de leur fonction sociale, un abus de pouvoir».

Les terres agricoles appartenant aux propriétaires privés ne sont pas épargnées, puisque une instruction ministérielle datant du 20 février 2012 a instauré une commission dans chaque wilaya pour constater la non exploitation des terres privées. Si des terres à haute potentielité agricole s'avèrent non exploitées, la loi prévoit une vente forcée après des mises en demeure infructueuses. Concernant les terres du domaine privé de l'Etat, attribuées en concession, le manquement aux obligations d'exploita-

tion sera sanctionné par la résiliation de l'acte de concession.

L'instruction du Premier ministre sera suivie dans les semaines à venir par des inspections sur le terrain des services de l'Office national des terres agricoles, a-t-on appris auprès du ministère de l'Agriculture. «Nous avons besoin de gens qui veulent travailler la terre et nous sommes disposés à les aider et leur fournir tout l'accompagnement nécessaire», a souligné M. Nouri.

La limite de la superficie agricole utile (SAU) estimée à 8,5 millions d'hectares et la croissance des besoins alimentaires du pays expliquent les mesures que compte appliquer l'Etat pour inciter les concessionnaires à travailler leurs terres et à participer à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays.

ORAN – Un pôle chirurgical infantile pour les interventions délicates

L'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de pédiatrie de la localité de «El Menzeh» à l'est d'Oran a bénéficié d'un projet de réalisation d'un pôle chirurgical infantile pour les interventions délicates, a-t-on appris du responsable de cette infrastructure sanitaire.

Le pôle, qui couvrira des wilayas de l'ouest du pays, disposera de services spécialisés pour enfants âgés de 0 à 16 ans, notamment ceux des urgences, de neurochirurgie et d'ORL, selon M. Benali Bouhadjar. Ces services,

uniques du genre à l'échelle nationale, se chargeront d'interventions chirurgicales délicates dont la transplantation d'organes, a-t-il ajouté.

Ce pôle, qui sera réalisé dans trois mois, sera doté d'une capacité de 120 lits et regroupera 9 blocs opératoires et trois salles d'interventions d'urgences. Le taux d'avancement des travaux a atteint 10% pour un investissement de 1,2 milliard DA. Le coût de son équipement est estimé à 700 millions DA souligné le même responsable.

Concernant l'encadrement médical,

paramédical et technique qui devra prendre en charge ce pôle, M. Benali Bouhadjar a souligné que le problème ne se posera pas après le lancement prochain de la formation de 200 paramédicaux et la sortie cette année de 100 autres agents spécialisés en pédiatrie. Une centaine de médecins résidents suivent une formation au niveau de l'établissement spécialisé de pédiatrie dont 60 chirurgiens et 40 spécialistes, de même pour les agents techniques et administratifs.

COMMERCE

Benbada remet les pendules à l'heure

Le retrait du Registre du commerce, une sanction relevant exclusivement des missions de la Justice, devrait être une prérogative directe du ministère du Commerce, a vivement préconisé lundi le premier responsable de ce département, Mustapha Benbada.

«Il faut absolument revoir cette question (de droit de retrait du registre du commerce, Ndlr) avec le ministère de la Justice car je trouve injuste que l'administration (centre national du registre du commerce) qui délivre ce registre n'ait pas le droit de le retirer», a déclaré le ministre sur les ondes de la radio nationale. Pour M. Benbada, le retrait du registre du commerce est la «sanction exemplaire» pour tout commerçant qui commet de graves infractions. Il a également déploré le fait que la proposition du ministère de s'attribuer la prérogative du retrait du registre du commerce «a été à plusieurs reprises rejetée par le parlement». M. Benbada s'est dit, néanmoins, «optimiste» quant à l'aboutissement de cette démarche après le «succès» qu'il aura réalisé en limitant la durée de validité du registre du commerce pour l'exercice de certaines activités. D'ailleurs, «cette limitation touchera bientôt les activités de gros», a-t-il avancé.

Le dispositif de la permanence sera affiné
Interrogé sur le degré de

Le retrait du registre du commerce devrait être du ressort du ministère du Commerce



respect par les commerçants de la permanence imposée durant les deux jours de l'Aïd El-Adha, le ministre a précisé que 97,33% des commerçants mobilisés ont assuré l'approvisionnement régulier de la population en produits de grande consommation. «Sur 16 802 commerçants inscrits sur la liste des permanences à l'échelle nationale, 97,33% ont répondu présents alors que 448 commerçants n'ont pas assuré le service les jours de l'Aïd», a-t-il dit en précisant que les infracteurs, après enquête, seront sanctionnés.

Le texte de loi modifiant et complétant la loi du 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales institue une obligation de la permanence, dont le non-respect est sanctionné par une amende de 50 000 DA à 300 000 DA.

Les nouvelles dispositions proposent, toutefois, au contrevenant une amende de

transaction d'un montant de 100 000 DA. En cas de récidive, le contrevenant ne bénéficiera pas de l'amende transactionnelle, et est sanctionné par l'amende prévue à cet effet. En outre le wali procède par arrêté à la fermeture administrative du local commercial pour une durée de 30 jours.

Selon le ministre, 351 arrêtés de fermeture administrative ont été délivrés à l'encontre des contrevenants. Mais les 16 802 commerçants permanenciers, pour la majorité des boulangers, des épiciers ou des vendeurs de fruits et légumes, ne représentent que 2 à 3% des 650 000 commerçants de détail inscrits au registre du commerce, a souligné M. Benbada.

C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, le dispositif de la permanence «merite d'être affiné à l'avenir pour élever le nombre des détaillants qui en sont concernés», a-t-il avancé. Quant aux infractions com-

merciales, qui ont dépassé 1 million d'infractions en 2012 avec un chiffre d'affaires illégal de plus de 44 milliards de DA, M. Benbada a insisté sur le rôle que devrait jouer davantage l'administration fiscale pour «démystifier la fiscalité». «La plupart des commerçants ignorent encore que, par exemple pour l'IFU, déclarer 1 million de DA ou 10 millions de DA soumet le concerné au même montant d'imposition», a-t-il argumenté.

Evocant le projet de réalisation de 861 marchés de proximité à travers le pays, il a avancé que la moitié de ces marchés a été réceptionnée et que l'autre moitié le sera avant la fin de l'année.

Il a, en outre, annoncé la réalisation en 2014 de 239 nouvelles infrastructures commerciales.

S'agissant des prix élevés pratiqués par les grandes surfaces commerciales, le ministre a assuré que ces prix vont baisser progressivement avec l'ouverture de nouvelles infrastructures.

Interrogé enfin sur la date du 12ème round de négociations multilatérales pour l'accès de l'Algérie à l'OMC, le ministre a laissé entendre que ce round ne se tiendra pas en 2013. «Nous avons répondu le 5 août dernier à toutes les questions relatives au 11ème round et nous sommes prêts pour le 12». Mais la nouvelle équipe de l'OMC est prise par d'autres rendez-vous à l'international et ce round sera reporté de 2 ou 3 mois», a-t-il expliqué.

SELON LES DOUANES

L'Algérie enregistre un excédent commercial de plus de 8 mds de dollars

L'Algérie a réalisé durant les neuf premiers mois de cette année un excédent commercial de 8,16 milliards de dollars (usd), contre 17,42 mds usd à la même période de 2012, soit une baisse de 53,12%, a-t-on appris lundi auprès des Douanes algériennes.

Cette importante baisse de l'excédent commercial de l'Algérie, s'explique selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), par «une baisse de plus de 7% de la valeur des exportations». Les exportations algériennes ont atteint 49,49 mds usd contre 53,63 mds usd durant la même période de référence, en baisse de 7,7%, selon les chiffres provisoires du Cnis obtenus par l'APS.

Quant aux importations, elles se sont établies à 41,33 mds usd durant la période allant de janvier à septembre dernier contre 36,20 mds usd à la même période de comparaison, en hausse de 14,16%, a précisé la même source. Ce recul des exportations est «dû essentiellement à une chute de 8,49% des exportations des hydrocarbures, de 34% des produits bruts, de 8,3% des biens d'équipements industriels et de 6,6% des biens de consommation non alimentaires», a expliqué le Cnis.

Si les produits bruts et les biens d'équipements industriels ainsi que les biens de consommation non alimentaires, ne représente qu'un faible pourcentage dans la structure des exportations algériennes,



les hydrocarbures par contre constituent l'essentiel (96,64%) des ventes algériennes à l'étranger. Les exportations des hydrocarbures ont atteint 47,83 mds usd durant les neuf premiers mois de 2013 contre 52,27 mds usd à la même période de l'année écoulée, en baisse 8,49%, a souligné le centre.

Quant aux exportations hors hydrocarbures, en hausse de plus de 22% durant les neuf premiers mois de 2013 comparativement à la même période 2012, elles ont représenté 3,36% du volume global des exportations soit une valeur de 1,66 milliard usd. Cette augmentation est tirée notamment par la hausse des exportations des demi-produits (+23,6%) à 1,24 milliard

usd et des produits alimentaires (+65,56%), à 298 millions usd durant la même période.

Hausse de 14% des importations algériennes

La hausse de 14,16% des importations algériennes de janvier à septembre dernier, est expliquée par le Cnis par une augmentation générale des produits importés, à l'exception des produits bruts qui ont baissé de 2,7% à 1,38 mds usd.

En effet, la hausse la plus importante (22,4%) a été enregistrée pour les biens d'équipement, totalisant 12,45 mds usd, suivis par les produits de consommation non alimentaires (13,3%) avec 8,4 mds usd et les biens alimentaires (11,4%) avec 7,3 mds usd. Durant les neuf premiers mois de 2013, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient l'Espagne (7,46 mds usd), l'Italie (6,94 mds usd), la Grande Bretagne (5,5 mds), la France (5,2 mds) et les USA (3,49 mds). Quant aux fournisseurs, la Chine a occupé la première place avec plus de 4,95 mds usd, suivie de la France (4,70 mds), l'Italie (3,95 mds), l'Espagne (3,93 mds) et l'Allemagne (2,13 mds).

En 2012, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 27,18 mds usd contre 26,24 mds usd en 2011, en hausse de 3,6%. Cette légère amélioration est due à une «relative stabilité» des flux des importations et des exportations du pays.

APS

HABITAT

13 000 logements publics promotionnels dans 12 wilayas

Plus de 13 000 logements publics promotionnels (LPP) ont été mis en chantier à travers le territoire national, a annoncé lundi le P-DG de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi), Amar Guellati. Ces projets sont implantés à Alger, Annaba, Oran, Batna, Constantine, Tlemcen, Mostaganem, Tiaret, Sidi Bel Abbès, Béjaïa, Bordj Bou Arréridj, et M'sila, en attendant le lancement «incessamment» de nouveaux chantiers dans d'autres wilayas, a indiqué à l'APS M. Guellati.

À Alger, quatre projets de réalisation de près de 3 000 logements ont été lancés depuis juin dernier. Cinq nouveaux chantiers seront ouverts avant décembre pour réaliser entre 4 000 et 5 000 logements à Bab Ezzouar, Bouïnan, Ouled Fayet et Sidi Abdallah.

Les projets en cours de réalisation sont menés par des entreprises relevant de la SGP INDJAB, ainsi que des sociétés mixtes nouvellement créées. L'Enpi compte également impliquer les petites et moyennes entreprises privées algériennes dans la concrétisation de son programme. Selon le P-DG de l'Enpi, des appels d'offres destinés à ce type d'entreprises seront lancés prochainement pour la réalisation de «petits» projets qui ne dépassent pas les 200 logements. «Les entreprises algériennes sont un élément clé dans notre programme.

Toutefois, les projets attribués à ces entreprises seront adaptés à leur capacité de réalisation», a-t-il expliqué. Par ailleurs, l'Enpi a entamé des négociations avec sept grandes entreprises de la Short List et envisage de choisir deux à trois d'entre elles pour réaliser des projets du programme LPP.

La Short List contient 60 entreprises de différentes nationalités, présélectionnées par le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, pour la réalisation des grands ensembles intégrés dans le cadre des différents programmes publics de logement.

M. Guellati a souligné que la totalité des projets prévus pour 2013 seront lancés avant le mois de décembre, estimant que l'intégration de la ville dans le secteur de l'Habitat a beaucoup facilité le démarrage des chantiers.

«La mise des villes nouvelles à la disposition des différents programmes de logements et la régularisation du problème du foncier agricole, nous a beaucoup aidé à avancer. Désormais, le problème des assiettes foncières ne se pose plus», a-t-il souligné. «Le programme LPP a entamé une nouvelle étape. Nous nous rapprochons de nos objectifs. Je suis convaincu, plus que jamais, que ce programme atteindra les résultats escomptés», a-t-il ajouté.

L'Enpi prévoit la réalisation de 151 850 logements selon la formule LPP, dont 45 000 à Alger.

Près de 70 000 logements devront être mis en chantier en 2013. Le programme LPP est destiné aux catégories sociales, qui ne pouvaient ni postuler pour un logement social, ni un logement de type location-vente (Aadl).

Cette nouvelle formule «purement commerciale» exige un revenu mensuel allant de 108 000 dinars à 216 000 dinars.

**LE PROFESSEUR HADOUM FARID, CHEF DU SERVICE DE NÉPHROLOGIE
AU CHU PARNET , INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS**

Les maladies rares

Les maladies rares. A des maladies rares correspond la rareté des médicaments. Le patient subit ainsi la double peine. Le très mauvais sort l'a placé sur la trajectoire de la maladie rare. Le mauvais sort l'a placé sur une autre rareté, celle des médicaments y afférent. Cette maladie est rare ? Elle ne concerne donc que les autres. Pas soi-même.



Ph. Madjid Nait Kaci

Said Abjaoui

Le patient atteint d'une maladie rare ne peut pas rencontrer d'autres du même cas pour constituer une association. Combien sont-ils ces malades atteints de maladies rares ? La moyenne dans le monde est de 15 malades par million d'habitants. Ainsi, ils seraient chez nous près de 400 patients. Mais, seulement une quinzaine par maladie est recensée à la connaissance du P' Farid Haddoum. Une quinzaine pour la maladie hémoglobinurie HPN et le même nombre pour le syndrome hémolytique urémique atypique SHU.

Hier donc, l'invité du Forum de DKNews fut le P' Farid Haddoum, chef du service de néphrologie au CHU Parnet. Il était accompagné par Mme Chelghoum, maître assistante dans le même service.

Toute maladie rare n'est pas correctement prise en charge financièrement dans le monde du fait peut-être que le faible nombre de patients ne peut pas exercer une pression par le biais de l'opinion publique.

Le professeur tient à préciser que les pouvoirs publics algériens accèdent aux demandes des hôpitaux lorsque celles-ci sont formulées et argumentées.

**En Algérie,
il existe
400 cas**

Cependant, il existe par le nombre trois centres de recherche qui ont étudié ces maladies et identifié la thérapie. Ces trois centres sont situés en France, au Canada et aux Etats Unis.

La découverte de cette maladie a été faite au XIX^e siècle en Italie. Les principales caractéristiques étaient l'urine noire et d'autres symptômes tels l'anémie, la fatigue. Le malade n'est pas protégé contre les microbes et subit une attaque contre les globules rouges. Cette attaque fait baisser le nombre de globules rouges de 6 millions à 600000.

Sur le nombre de malades, concernant les adultes, 60% des malades sont des femmes. Les adultes laissent s'installer la maladie et ne la signalent pas (par honte) jusqu'à son aboutissement, ils n'urinent pas. Les cellules attaquent tout ce qui circule dans le sang.

Du fait que cette maladie touche le rein et se manifeste par la couleur noire de l'urine, les malades se rendent chez le néphrologue. Mais, elle se manifeste également par d'autres symptômes, ce qui entraîne une

60% des personnes atteintes sont des femmes

dispersion chez d'autres spécialités. C'est une maladie héreditaire. C'est une maladie mortelle qui laisse l'espérance de vie à 30 ou 40 ans. Al l'hôpital Parnet, les patients atteints de maladies rares sont diagnostiqués et leur sang est transmis au Canada pour analyse rapide. Puis, ils sont pris en charge à l'hôpital même par la dialyse quotidienne qui fait changer le sang. Deux traitements sont différenciés selon que le patient soit un adulte ou un enfant dont le poids est inférieur à 10kg.

Combien de malades connus actuellement ? 15 malades sont recensés aujourd'hui et ils se trouvent répartis sur le territoire national. Il n'y a pas de statistiques officielles, du fait que les malades ne se signalent pas tous. Ils décèdent d'autres maladies dont le lien n'est pas établi avec les maladies rares.

Une caractéristique de ces maladies, la moelle rouge est figée et s'arrête de fonctionner, donc de produire des globules rouges. Elle ne remplace pas les globules rouges détruits.

Y a-t-il d'autres maladies rares en Algérie ?

Oui, il y en a et parmi elles le lupus qui est une dégénérescence de la rétine et qui fatalmente entraîne la perte de la vue.

**La pénurie
en médicament,
c'est du passé**

**Un médicament
qui guérit est un
médicament qui
n'est pas cher**



IL EST NEUROLOGUE, ELLE EST PÉDIATRE: LE COMBAT DU P^R HADOUM ET DU D^R CHELGHOU **Soigner, former, informer**

O.Larbi

Il est néphrologue ; elle est pédiatre. Au CHU d'Hussein Dey ces deux médecins mènent un combat sans fin contre les maladies rares : HPN et SHU.

Le chef de service de néphrologie au CHU Parnet reçoit les adultes et les enfants affectés par ces deux maladies.

La HPN (hémoglobinurie paroxysmique nocturne) se caractérise par des urines rouges ou noires qui surviennent après le réveil. Le sujet ressent en même temps une grande fatigue : les examens de laboratoire diagnostiquent une anémie, des pertes importantes de globules rouges et blancs, de plaquettes.

Nomadisme

Le malade commence alors une errance, un nomadisme éprouvant pour diagnostiquer la cause de cette perte, qui peut s'accompagner d'un blocage de la production de globules rouges par la moelle. Cette aplasie médiullaire est symptomatique de la maladie dont les cas sont très peu nombreux : en Algérie, on a enregistré 15 cas dont la majorité sont des femmes.

L'homme ou la femme gèrent le phénomène avec pudeur et un sentiment de gravité car ils multiplient les consultations de spécialistes. On les oriente le plus souvent vers les néphrologues dès lors que le rein est atteint : les dialyses sont alors effectuées, sans que l'origine de la maladie soit clairement déterminée. Cette affection est connue depuis le XIX^e siècle. Malgré les traitements les malades meurent à l'âge de 40 ans. Au Forum de DK News, un homme jeune raconte son histoire : « Ma maladie est apparue quand j'avais 25 ans. Je vivais avec une asthénie (fatigue) permanente, des ecchymoses sur tout le corps, l'apparition de purpura (petits boutons rouges). En consultant, on a découvert que j'étais bête thalassémique monozygote... ce qui n'a pas de lien avec la maladie. »

Devant les difficultés à connaître le mal réel, je me suis «exilé». En France, le professeur Delatour a immédiatement diagnostiqué une HPN. Il m'a prescrit un médicament qui a amélioré ma situation, mais je n'ai pas les moyens de me l'acheter, aussi, la maladie a des effets secondaires qui m'isolent de la vie sociale : travail, divertissement me sont interdits puisque la fatigue survient très vite : sur 6 millions de



globules par centimètre cube de sang, je j'en ai que 50000 ! Comment se projeter dans l'avenir ? Penser à se marier ? Avoir des enfants ? Participer à la vie économique du pays ? ... »

S'il pose ces questions, c'est que le médicament n'est pas disponible et n'a pas reçu d'autorisation temporaire d'utilisation.

Pourquoi ?

Sous prétexte que le nombre de cas est infime - ce qui fait la cherté du traitement ; les autorités sanitaires ont «fait l'économie» des médicaments. Au moment où on parle plus d'espérance de vie que de mort, comment expliquer à un citoyen qui a le droit à la santé que le priver de 36 ans de vie est «normal» ?

L'épidémiologie nationale se fonde sur les statistiques des pays avancés : les USA, le Canada, la France recensent 15 malades pour un million d'habitants. Les 15 cas connus ne seraient donc que la partie émergée de l'iceberg : il y aurait en fait 550 à 600 cas dans notre pays.

Les cas connus le sont lorsqu'ils arrivent à l'hôpital universitaire «car les praticiens ont déjà rencontré cette pathologie». Le professeur Hadoum ajoute que «le laboratoire du professeur Djennouhat maîtrise parfaitement les instruments d'analyses et

de diagnostic». Ceci pour l'HPN. Pour la SHU (syndrome hémolytique urémique atypique), la docteur Chelghoum est directe : «C'est la mère qui décide, dans l'urgence, que son enfant doit être examiné par un spécialiste de CHU dès que l'enfant présente des douleurs aiguës, de la létargie. Le petit Walid a été sauvé grâce à la célérité de ses parents qui ont déjà perdu 2 enfants après des symptômes similaires. »

Le professeur et sa collègue rendent hommage à leur confrère canadien, le professeur Martin qui a passé deux séjours de 3 mois chacun pour former les praticiens de l'hôpital Parnet au diagnostic de cette maladie.

«A ses frais et sans aucune prise en charge», précisent-ils.

«L'anomalie du complément»

Le professeur Hadoum a souvent parlé d'une «anomalie du complément». Qu'est-ce ? Il choisit d'imager son explication : les moyens de défense de l'organisme sont les douaniers, les globules blancs, la première barrière. Ils sont aidés par des compléments, des protéines, les policiers».

La maladie se déclare lorsque le complément devient fou, l'ennemi de l'organisme à défendre. Il s'attaque alors aux globules rouges et la circulation sanguine fait le reste pour contaminer et affaiblir le sujet. Le médicament permet d'inverser les dégâts et de remettre le complément dans la bonne activité. La cherché de ce médicament s'explique par la rareté des cas dans le monde, ce qui fait que les investissements du laboratoire américain ne sont pas «rentables» économiquement pour poursuivre la production. Il y a aussi des médicaments qui ne coûtent que 3 dinars et qui ne sont pas disponibles en Algérie ; ils pourraient éviter que des jeunes et moins jeunes deviennent aveugles, par exemple.

Le combat

Il est lié aux progrès de la médecine dans notre pays : ils sont réels et la prise en charge des malades rares en est la preuve.

Dès le début de sa conférence, le professeur Hadoum est clair : « Soigner, former, informer » sont les missions du médecin universitaire. Dit de cette façon, c'est en soi, rassurant sur la qualité des soins en Algérie. Il suffit, pour être complet, de dire que l'hôpital se nourrit des enseignements en faculté et que réciproquement la faculté prend en considération tous les progrès de la médecine.

Risque d'indisponibilité de médicaments pour traiter certaines maladies orphelines

Le chef de service de néphrologie au CHU Nefissa Hamoud (Ex-Parnet), le P^r Farid Hadoum, a alerté, hier à Alger, sur le risque d'indisponibilité, dans les prochains jours, de médicaments pour traiter les malades atteints de certaines maladies orphelines.

Ce risque pèse sur les patients atteints de maladies immunitaires dues à une anomalie génétique, à savoir le HPN (anémie accompagnée d'urine forcée) et le SHU (anémie aiguë doublée d'une insuffisance rénale), a précisé le P^r Hadoum lors d'une conférence au forum du quotidien DK News.

Le conférencier a invité les parents des malades à s'organiser et à faire le «nécessaire», afin de sensibiliser les autorités sur la nécessité de rendre disponible le traitement, jugeant que «les autorités publiques ne demandent que à être convaincues du bien-fondé de cette exigence».

De leur côté, des malades présents à la conférence ont exprimé leur impatience de recevoir leur traitement «à temps» pour les «sauver des complications de la maladie ou, potentiellement, de la mort».

«Comme il est indiqué pour une maladie rare, ce traitement était introduit en Algérie par des ATU (autorisation temporaire d'utilisation). Il se trouve que les ATU sont suspendues, privant des malades d'être soignés et pris en charge correctement», ont-ils déploré.

• Selon le P^r Hadoum, la pathologie du HPN touche les adultes, notamment les femmes, alors que celle du SHU infecte les enfants en bas âge. Il a fait remarquer que la prise en charge de ces malades peut être encore «améliorée» par la sensibilisation des médecins sur la nature de ces pathologies, afin qu'ils puissent les diagnostiquer à temps.

APS

L'HISTOIRE DE WALID, 4 ANS **La détresse d'une famille**

Rachid Rachedi

Walid 4 ans, un enfant très sociable, dynamique et souriant, semble être apparemment, un enfant tout à fait normal comme les autres garçons de son âge.

Même si son comportement ne laisse paraître aucun signe de maladie, ce dernier a été diagnostiqué, il y a 14 mois de cela, du syndrome hémolytique urémique atypique (SHU). «La première fois que j'ai entendu le nom de cette maladie j'ai été pétrifiée, je n'avais aucune idée de ce que c'était.

Cette peur s'est accentué lorsqu'on m'a appris que Walid était l'un des rares enfants à l'avoir. Depuis c'est un véritable parcours du combattant auquel nous sommes confrontés son père et moi pour lui assurer les soins dont il a besoin» nous a confié, en marge du Forum la mère de l'enfant.

Il faut dire que Walid est un rescapé puis qu'il a échappé de peu à une mort certaine. «Les premiers symptômes sont apparus quelques jours seulement après l'Aïd-El-Fitr. Son visage est devenu tout pâle, ses oreilles bleues et son urine avait complètement noirci.

Au bout de cinq jours, nous avons décidé de l'emmené à l'hôpital de Lakhdaria dont les médecins nous ont vivement conseillé de le transférer en urgence au CHU d'Hussein Dey. Walid a par la suite fait une complication, il est resté 3 mois dans le coma.

Il a même fait un pic de tension qui lui a fait perdre temporairement la vision» a raconté son père.

Agé de 38 ans, Said, simple ouvrier dont le salaire ne dépasse pas les 17 000 DA, fut choqué lorsqu'il a appris l'existence d'un traitement qui pouvait sauver la vie de son fils, sauf que ce dernier n'était pas disponible en Algérie. «Je paye 8000 DA de loyer chaque mois. Rien que pour venir assister à cette conférence on a dû déboursé plus de 2000 DA en taxi car mon fils a besoin de confort et ne peut pas voyager dans les transports en commun. Je suis souvent obligé d'exercer un second job pour arriver à joindre les deux bouts et je suis prêt à me sacrifier davantage rien que pour voir mon fils vivre en bonne santé.

Heureusement qu'on a trouvé l'appui du professeur Hadoum et du docteur Chelghoum sans qui notre fils ne serait plus de ce monde» a indiqué Said.

Aujourd'hui, Walid a un petit frère qui est âgé à peine de 7 mois. Jusqu'à présent, les bilans effectués n'ont révélé



aucun signe de SHU chez lui mais ses parents restent néanmoins inquiets.

La mère du petit garçon de 4 ans, qui croit toujours en la guérison de son autre fils, a lancé un appel de détresse aux autorités compétentes pour introduire le traitement auquel sa vie et celle d'une vingtaine d'autres patients est étroitement liée.

MOSTAGANEM 52 demandes d'investissement dans les ZET

Une cinquantaine de demandes d'investissement dans les zones d'expansion touristique (ZET) de «Cap Ivy» et «Benabdellmalek Ramdane» ont été enregistrées dans la wilaya de Mostaganem, habilitée à devenir un pôle touristique par excellence, a-t-on appris de la directrice du tourisme et de l'artisanat.

Mme Amel Aichouche a indiqué que ces projets enregistrés au niveau du comité d'assistance, de localisation, de promotion de l'investissement et de régulation foncière (CALPIREF) offriront une capacité d'accueil de 6.156 lits dont 4.020 à la ZET de «Benabdellmalek Ramdane Plage» et 2.136 lits à «Cap Ivy». Ces deux ZET occupent une superficie globale de 268 hectares aménagés offriront, lors de la phase de réalisation des projets touristiques, plus de 8.000 emplois permanents, selon la même responsable.

Il est prévu le lancement des travaux d'aménagement des deux ZET en début d'année prochaine au plus tard. L'étude a été élaborée par l'Agence nationale de développement touristique (ANDT).

Les travaux prévus porteront sur la réalisation de réseaux (assainissement, AEP, électricité, gaz et téléphone) et d'autres commodités. Mme Aichouche a ajouté que les investisseurs seront orientés lors de l'opération de concrétisation de leurs projets touristiques à utiliser des matériaux de construction légère et l'énergie solaire pour préserver l'environnement.

La wilaya de Mostaganem dispose de 16 ZET couvrant une superficie de 4.339 ha dont 1.995 ha aménageables pour une capacité de plus de 20.000 lits.

BOUMERDES Une prise de plus de 3000 tonnes de poissons en 3 mois

Les pêcheurs de la wilaya de Boumerdes ont réalisé une prise de plus de 3000 tonnes de poissons en l'espace de trois (3) mois environ, soit août, septembre et la première quinzaine d'octobre, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. «Ce volume de poissons dépasse de loin la quantité pêchée depuis le début de l'année 2013», a indiqué à l'APS M. Kadri Cherif, signalant une capture de seulement 2200 tonnes réalisée durant le premier semestre 2013, en baisse de 40 % comparativement à la même période de 2012, où la wilaya a réalisé une capture de 3.800 tonnes de poissons, a-t-il ajouté.

La même source estime, en outre, que si ce rythme de production est maintenu, la wilaya pourra atteindre sa «moyenne de production annuelle de ces dernières années, estimée à plus de 10.000 tonnes de poissons. «Al'origine de cette amélioration de la production halieutique de la wilaya, M. Kadri a cité les bonnes conditions météorologiques et la mobilisation de la totalité de la flottille de pêche de la wilaya, conjuguées à la prospection de nouvelles zones de pêche et la coïncidence de cette période avec la fin de la période de repos biologique des poissons. Un taux de près de 95 % de cette production est représenté par le poisson bleu, notamment la sardine, est-il souligné. Cette disponibilité relative du poisson a eu néanmoins un impact positif timide sur les coûts de ce produit sur les étals du marché local, où le prix de gros de la sardine fluctue entre 80 et 100 DA le kg au niveau des ports, tandis que son prix de détail est estimé entre 200 et 300 DA.

D'une longueur de près de 90 km, le littoral de Boumerdes compte 9 plages d'échouage et 3 ports principaux (Dellys, Zemmourti et Cap Djinet), d'une capacité globale de 400 embarcations. Le secteur compte, en outre, plus de 4000 pêcheurs (entre marins, patrons et techniciens).

PARLEMENT

Exposé sur le secteur du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté, dimanche dans le cadre de l'examen des budgets sectoriels alloués au titre du projet de loi de finances 2014, l'exposé du ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi.

Lors de son exposé, le ministre a indiqué que le budget de fonctionnement affecté au secteur a été réduit de 1,13% précisant qu'il sera réparti sur trois dispositifs, à savoir la solidarité sociale (123 milliards DA), le soutien à l'intégration professionnelle (135 milliards DA) et le soutien à l'emploi de jeunes (77 milliards DA), indique un communiqué de l'APN.

M. Benmeradi a rappelé les programmes et dispositifs à travers lesquels le ministère ambitionne d'améliorer ses prestations, à l'instar du développement des structures de proximité, l'élargissement du système de paiement par des



tiers, le soutien au pouvoir d'achat des retraités et la poursuite du soutien aux différentes formules proposées par le secteur pour la promotion de l'emploi des jeunes et leur intégration professionnelle.

Lors du débat, les députés ont mis l'accent sur des questions «clés» telles l'imperative abrogation ou annulation de l'article 87 bis pour mieux répondre à la

réalité du marché du travail et la révision des conditions des contractuels «qui ne perçoivent pas des salaires à même de leur garantir une vie décente et qui ne peuvent pas prétendre à la retraite».

Il a également été question de la nécessaire réévaluation des programmes de travail appliqués il y a plusieurs années pour pallier les lacunes à la lumière de la réalité sociale.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2014

Hausse de 25% du budget du secteur de l'habitat

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelladjid Tebboune a présenté dimanche devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), les grandes lignes des affectations budgétaires allouées à son secteur pour l'exercice 2014, estimées à 14,5 milliards DA, soit une augmentation de 25,37% par rapport à celles de 2013, indique un communiqué de l'APN.

Après avoir présenté un aperçu sur la situation générale du secteur, M. Tebboune a évoqué le budget de gestion et sa répartition soulignant la «différence» concernant les augmentations proposées pour le prochain exercice par rapport à l'année précédente.

Il a indiqué à cet effet que la stratégie du secteur était articulée autour de deux axes principaux. Il s'agit notamment du parachèvement du programme initié par le président de la République. A ce titre, le ministre a relevé que les moyens de réalisations dont dispose l'Algérie actuellement ne permettent pas d'atteindre les objectifs tracés.

Il a précisé que les capacités de réalisation ne dépassaient pas actuellement les 80.000 logements par an alors que pour

mettre fin à la crise de logement la réalisation de 200.000 logements par an pour les deux prochaines années était nécessaire.

Pour combler ce déficit, ajoute M. Tebboune, le ministère misera sur l'implication d'autres capacités à même de renforcer les moyens nationaux comme la coopération étrangère.

Le deuxième axe concerne la modernisation de l'habitat à travers notamment le transfert des nouvelles technologies en matière de réalisation et la création de joint-ventures.

Les interventions des membres de la commission ont été axées notamment sur l'équité dans la distribution de logements et le déficit enregistré dans le secteur.

Ils ont insisté à l'occasion sur la lutte contre la spéculation dans l'immobilier, le soutien du logement rural pour mettre fin à l'exode et la préservation des terres agricoles contre l'avancée de l'urbanisation ainsi que le respect des normes de construction. Par ailleurs, des membres de la commission des finances et du budget se sont interrogés sur le taux d'avancement des projets des nouvelles villes de Hassi Messaoud (Ouargla) et de Boughezoul (Médéa).

INDUSTRIE

La réindustrialisation doit tenir compte «des forces et des faiblesses» d'un pays

Les stratégies de réindustrialisation devraient tenir compte «des forces et des faiblesses» d'un pays notamment en matière de formation et de développement scientifique, a estimé dimanche à Alger un expert français.

Le choix des domaines dans lesquels un pays peut être présent à l'avenir, dans le cadre de cette réindustrialisation, nécessite plus de formation, de qualification, de formation des formateurs, préconise M. Jean-Louis Levet, expert international en économie et chargé du dossier de la coopération algéro-française dans le secteur de l'industrie.

La conclusion de partenariats et l'attraction des investissements étrangers ont été également recommandées par cet expert en marge d'une conférence sur «la stratégie industrielle pour un Etat dans la mondialisation» organisée par l'Institut national des études stratégiques globales (Inesg).

Il s'est félicité, au passage, de la démarche des autorités algériennes dans le domaine de l'industrie en affirmant que «le gouvernement et les experts algériens ont élaboré de nombreux documents de qualité pour aller vers une ré-



industrialisation. C'est un véritable enjeu de chercher à maîtriser l'avenir». Le conférencier a également salué les partenariats algéro-français conclus dans les domaines de l'industrie pharmaceutique,

le transport et la filière automobile citant les projets d'usines de Sanofi-Aventis qui sera implantée près d'Alger, d'Alstom pour l'assemblage de tramways à Annaba et de Renault pour le montage d'automobiles à Oran.

L'expert a souligné, par ailleurs, que l'Algérie possédait un potentiel agricole considérable d'où la nécessité, selon lui, de le valoriser et de le développer au même temps que l'industrie.

Il recommande aussi d'investir dans la recherche, soulignant que dans tous les pays développés 85% de la recherche-développement se fait dans l'industrie.

Un travail de réseau doit se faire sur les sites de production de l'industrie réunissant surtout les sous-traitants, les laboratoires, les centres techniques et les systèmes d'informations, a-t-il encore préconisé.

Pour lui, chaque pays doit posséder les capacités de prospective, d'analyses stratégiques, d'évaluation des politiques publiques ainsi que des capacités de concertation pour réussir à se mobiliser autour d'un projet et de penser aux enjeux d'aujourd'hui et de l'avenir.

GRIPPE SAISONNIÈRE

Lancement de la campagne de vaccination pour l'année 2013-2014

Amel B.

Le coup d'envoi de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour l'année 2013-2014 a été donné, hier. Cette campagne annuelle s'étalera sur toute la période automne-hivernale.

Cette année, ce sont 1,8 million doses de vaccin antigrippal qui ont été commandées par l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) auprès du laboratoire français Sanofi Pasteur pour répondre aux besoins.

Les experts recommandent la vaccination à certaines personnes à risques de complications, à savoir les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes souffrant de maladies chroniques.

Il s'agit, notamment, des personnes atteintes de la cardiopathie, d'affections pulmonaires chroniques, d'affections métaboliques telles le diabète et l'obésité, d'affections rénales, d'immunodéficience acquise ou congénitale notamment les patients transplantés ou néoplasie sous-jacente ou infection par le VIH ou encore asplénie ainsi que des femmes enceintes et le personnel de santé.

Pour rappel, la direction générale de la prévention et de la promotion de la Santé, en réunion hebdomadaire avec l'Institut Pasteur d'Algérie dans le cadre



de la préparation de la campagne de vaccination antigrippale saisonnière, avait dès le 28 mars dernier, exprimé les besoins globaux en vaccin antigrippal saisonnier pour cette population. Souvent banalisée, la grippe entraîne plusieurs centaines de milliers de décès chaque année, dans le monde.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les épidémies annuelles de grippe saisonnière sont responsables d'environ trois à cinq millions de cas de maladies graves, et 250 000 à 500 000 décès. Ainsi, selon l'organisation onusienne, la vaccination est le moyen le plus efficace de se prémunir de la maladie et de ses complications. Véritable problème de santé publique, la grippe est une infection respiratoire aiguë, généralement

considérée comme bénigne, dont l'évolution peut être compliquée en raison d'une virulence particulière du virus lui-même ou à cause de la fragilité des personnes infectées.

Ces complications se manifestent particulièrement chez les personnes âgées et les personnes porteuses d'une affection chronique respiratoire, cardiaque, métabolique, ou d'un déficit immunitaire.

Les experts de la santé préconisent la vaccination, comme étant la principale mesure de prévention de cette maladie. Actuellement, la stratégie vaccinale vise à protéger les personnes à risque pour lesquelles la grippe peut être une véritable menace. L'objectif est de réduire le risque de décès et de complications graves.

CONSTANTINE

L'endocrinologie et la gastro-entérologie chez l'enfant, thème d'une rencontre jeudi

L'endocrinologie et la gastro-entérologie chez l'enfant constituent les thèmes des 7^e journées médicales de l'association des pédiatres de Constantine, prévues jeudi et vendredi prochains dans la ville des ponts, a indiqué le président de cette association.

Le Dr Tahar Khelifi a précisé à l'APS que les séminaristes contribueront à apporter plus de détails sur le traitement de ces maladies à la lumière des conférences destinées à mettre à jour l'information médicale et actualiser le savoir faire du pédiatre quant à la prise en charge des enfants souffrant de ces pathologies. Les spécialistes auront notamment à débattre de sujets

relatifs à la prise en charge des enfants souffrant notamment de problèmes hormonaux, métaboliques et nutritionnels ainsi que ceux atteints de maladies du foie, du tube digestif et du pancréas, a affirmé la même source.

Les affections de la thyroïde, les cas de non croissance hormonale chez l'enfant, les infections gastriques pédiatriques et la prévalence de ces maladies devenus assez fréquentes ces derniers temps en Algérie figurent, entre autres, au programme de ces journées qui s'inscrivent dans le cadre de la formation continue au profit des adhérents de l'association, a conclu le Dr Khelifi.

CHU DE BLIDA

M. Boudiaf inaugure un service de traumatologie et de chirurgie des os

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, a inauguré, dimanche, un service de traumatologie et de chirurgie des os au Centre hospitalo-universitaire Frantz Fanon de Blida.

Cette réalisation constitue une fierté non seulement pour le secteur de la santé à Blida, mais également pour tout le pays, eu égard à sa haute qualité et à sa dotation en technologie de pointe en matière de traitement des traumatismes », a considéré M. Boudiaf dans son allocution prononcée en la circonference devant les cadres et le personnel du secteur local de santé.

Le ministre a, à cet égard, fait observer que l'inauguration de ce joyau de la santé, doté d'équipements médicaux de pointe, est de nature à nous inciter à l'optimisme quant à l'avenir de la santé dans notre pays.

«S'exprimant sur le secteur de la santé, M. Boudiaf a souligné le caractère sensible «de celui-ci et nécessaire, a-t-il dit, une attention particulière et la mise en place d'une stratégie pour le développer



et lui permettre d'être à la hauteur des défis.

«Pour atteindre cet objectif, le ministre a fait savoir que des instructions ont été données aux directeurs généraux du ministère pour privilégier le travail du ter-

rain pour s'enquérir de la réalité des structures de santé et des préoccupations des malades.»

Sur un autre registre, le ministre a rappelé qu'il a instruit les directeurs de wilaya de la santé de le tenir informé, deux mois avant la fin de chaque année, de tous les besoins en médicaments des hôpitaux », relevant de leur compétence, en vue d'en permettre un approvisionnement régulier.

Dans ce contexte, le ministre a assuré qu'une solution a été trouvée, avec l'aide de l'Institut Pasteur, pour parer au manque de vaccins.»

Dans ses orientations, M. Boudiaf a insisté également sur l'humanisation «des structures de la santé, en veillant, entre autres, au bon accueil des malades, à se conformer au port, par le personnel, de la tenue réglementaire, à éviter l'introduction des repas externes dans les enceintes d'hospitalisation des malades, sans manquer de veiller également à une bonne régulation des mouvements des visiteurs, dans le but de permettre aux malades d'y séjournent dans le calme et la tranquillité.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Un stagiaire, un emploi, prône M. Bedoui

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a indiqué, dimanche à Béjaïa, que l'ambition majeure de son département consiste à pouvoir donner un emploi à chaque stagiaire, formé dans les centres du secteur.

«Un stagiaire, un emploi : c'est le but à atteindre», a-t-il affirmé, misant pour ce faire sur l'implication de tout l'environnement économique, notamment les opérateurs qui réalisent pour le compte du trésor public, et qui, à ce titre, ont les moyens d'intégrer autant sur le plan intrinsèque de la formation que celui du recrutement, un nombre insoupçonnable de stagiaires.

Le ministre a souligné, dans ce contexte, que «cette nouvelle démarche ne repose pas sur l'élan de générosité des entreprises, mais sera bel et bien codifié par un dispositif réglementaire en préparation», en l'occurrence la loi sur l'apprentissage, déjà examinée en Conseil des ministres et dont «l'adoption définitive va rendre visible le rapport entre la formation professionnelle et son environnement».

«Si tout le monde adhère, nous apportons de vraies réponses aux attentes juvéniles», a-t-il indiqué, réitérant «la volonté des pouvoirs publics de créer un maximum d'emplois.»

Passant en revue certains établissements relevant de son département, M. Bedoui, a mis l'accent sur l'apprentissage et la qualité des formations qui y sont prodiguées, n'excluant pas, dans un avenir proche, de passer à la refonte de certains programmes, jugés un tantinet en décalage avec les besoins économiques de certains secteurs, siéges de grandes innovations.

«Nous sommes un secteur ouvert, dé-complexé, et entièrement dédié au service de l'environnement économique», a-t-il martelé, relevant que d'ores et déjà d'importantes prérogatives ont été accordées aux comités locaux ou nationaux de partenariat pour faire toutes les propositions allant dans ce sens, qu'il s'agisse de la nomenclature des métiers, de leurs programmes de formation ou de toute autre idée, allant dans le sens de l'amélioration».

M. Bedoui a tenu à rassurer ses responsables décentralisés sur la disponibilité du ministère à leur apporter tous les soutiens requis, notamment la mise à niveau de certains établissements qui souffrent du manque de moyens. En contrepartie, il a exigé que chacun, désormais, puisse se comporter en manager de sorte à faire rayonner et son établissement et le secteur, réitérant l'intérêt de s'orienter vers des formations appuyées sur les besoins des opérateurs économiques, en assurant des formations à la carte. Profitant de ce séjour à Bejaïa, le ministre a fait des haltes dans plusieurs établissements et donné le coup d'envoi du premier salon local, dédié aux métiers du bâtiment.

APS

TISSIMSLIT Un escroc mis hors d'état de nuire

Ould Sidi Amar

Les éléments de la police judiciaire relevant de la Sécurité de wilaya de Tissimsilt ont mis hors d'état de nuire un homme portant les initiales R.D., âgé de 45 ans, pour une affaire d'escroquerie. Selon une source au fait de cette affaire, un homme a été victime d'escroquerie après avoir remis à cet individu son passeport et une somme de 50 000 dinars pour lui réserver son billet d'avion afin d'effectuer son pèlerinage dans une Agence de voyage.

Après une longue attente et ne voyant rien venir, la victime téléphona à cet individu qui lui disait à chaque fois de patienter un peu. Lasse d'attendre, la victime décida de porter plainte au niveau des services de la Sécurité de wilaya qui diligentèrent une enquête. Des recherches qui ont été lancées pour élucider cette affaire, ont permis l'arrestation de ce malfaiteur. Après son interrogatoire, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tissimsilt qui l'a placé sous mandat de dépôt.

La police au chevet des patients de l'EPH de Tissimsilt

A l'instar des années précédentes et à l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha, les éléments des services de la Sécurité de wilaya de Tissimsilt n'ont pas manqué de penser aux enfants hospitalisés ainsi que aux malades. Profitant de l'opportunité de la fête, ils ont effectué une virée à l'EPH de Tissimsilt. Des cadeaux ont été distribués à tous les pensionnaires de l'hôpital de Tissimsilt, sous le slogan «Un cadeau, un sourire». Cette opération est destinée aux enfants ainsi qu'aux malades pensionnaires de l'EPH de Tissimsilt qui n'ont pas eu la chance de passer la fête de l'Aïd El Adha chez eux avec leurs familles», a précisé l'officier chargé de la cellule de la communication.

Dans ce cadre, les policiers ont afflué vers l'hôpital, chargés de cadeaux et de confiseries pour les enfants ainsi que pour les malades. «Le plus important n'est pas d'offrir des cadeaux aux enfants, mais d'aller les voir pour leur redonner le sourire et leur faire oublier, quelques instants, leur maladie», dira l'officier Tine, «le sourire des enfants et la joie qui se lit dans leurs yeux sont inestimables», ajoutant que «les personnes en bonne santé doivent penser aux enfants malades».

Les cadeaux apportés par les policiers ont fait le bonheur des enfants qui ont exprimé leur joie, chacun à sa manière, la plupart ne pouvant pas quitter leurs lits en raison des appareils reliés à leurs petits corps frêles. Les parents des enfants hospitalisés ont été ravis par cette initiative, notamment certaines mamans qui sont au chevet de leurs petits depuis plusieurs jours à l'hôpital, et qui, en dépit de la peine qu'elles éprouvent en raison de l'éloignement des autres membres de la famille, ont retrouvé le sourire grâce à ces visites.

Des moments de joie exceptionnels pour ces malades, qui ont oublié, durant cette fête, leur maladie, laissant place au bonheur de jouer, de rire et de rêver comme tous les autres enfants, sous le regard affectueux de leurs proches, du personnel médical et des bienfaiteurs. «Rien n'est plus merveilleux que de partager cet instant de bonheur avec les malades. Cette action humanitaire organisée par la Sécurité de wilaya de Tissimsilt a pu faire la joie des patients ainsi que leurs familles. Un geste très apprécié par la population de la ville de Sidi M'hamed Bentamra.

La Sécurité de wilaya de Tissimsilt s'est encore distinguée par sa solidarité en faveur des couches défavorisées dans le cadre de la police de proximité.

BORD BOU ARRERIDJ Des habitants de Ain Soltane bloquent la RN106

Mouad B.

Plusieurs dizaines de citoyens du village Ain Soltane, relevant de la commune de Medjana, à une dizaine de kilomètres au nord de Bordj Bou Arréridj, ont procédé hier à la fermeture de la RN 106 qui relie Bordj Bou Arréridj à Béjaia. Par cette action, les protestataires exigent l'aménagement du réseau routier de leur village, de l'eau potable et l'assainissement.

Leur bourgade se trouve, selon eux, dans un état «lamentable», et le cadre de vie se dégrade de jour en jour.

Les habitants de ce village ont en effet investi la rue, et ont barricadé le chemin à l'aide de blocs de pierre, de



troncs d'arbres et de pneus brûlés. Un immense embouteillage s'est créé durant toute la journée d'hier. Une source de l'APC aurait déclaré que la revendication des citoyens initiateurs de l'action est déjà prise en charge, ce qui veut dire que la fermeture de la route ne devrait même pas avoir lieu.

DJELFA Un mort et deux blessés dans un accident de la route

Un jeune homme, âgé de 32 ans, a trouvé la mort et deux autres ont été blessés dans un accident de la circulation, survenu dans la nuit de samedi à dimanche, à Djelfa, a-t-on appris, dimanche, des services de la Protection civile.

Il s'agit d'une collision entre un véhicule touristique et un camion, survenu sur la route nationale RN 108 reliant le chef-lieu de la wilaya à la commune de Fidh El Betma, a-t-on précisé.

La dépouille de la victime a été transférée à la morgue de l'hôpital de Djelfa, a-t-on encore indiqué de même source, ajoutant que les deux



blessés, âgés respectivement de 24 et 26 ans, ont reçu les soins nécessaires au niveau du service des urgences médico-chirurgicales au niveau du même établissement hospitalier.

Un total de 26 accidents de la route a été enregistré du 13 au 19 octobre en cours, faisant six morts et 54 blessés, selon un bilan des mêmes services. L'accident le plus meurtrier a eu lieu, le troisième jour de l'Aïd El Adha, où un père de famille et ses deux enfants ont trouvé la mort, alors que la mère a été grièvement blessée, suite au dérapage d'un véhicule touristique et sa chute dans un ravin, sur la RN 01, a-t-on précisé.

BEJAIA Tremblement de terre à Yemma Gouraya

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 sur l'échelle de Richter a eu lieu dimanche en début de soirée à Bejaia, indique dans un communiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse, qui a été ressentie à 18h55 (heure locale), a été localisé à 24 Km au nord-est de Bejaia.



LIBYE

5 morts dans des affrontements liés à la location de logements

Cinq personnes ont été tuées et quatre autres blessées lors d'affrontements dans le sillage d'une dispute sur la location d'appartements dans un nouveau complexe résidentiel en Libye, ont annoncé lundi des sources sécuritaires. «Des affrontements armés ont éclaté il y a deux jours

entre des résidents de la ville de Touché, suite à une dispute sur la location des appartements dans le complexe résidentiel récemment construit par le gouvernement», a expliqué un officier des forces de sécurité nationale sous couvert de l'anonymat. «Au cours des deux jours

d'affrontements, cinq personnes auraient été tuées et quatre blessées», a-t-il précisé.

La situation sécuritaire en Libye s'est détériorée, et le pays a connu une escalade de la violence au cours des derniers mois.

APS

TIZI OUZOU

Journée d'information à Azeffoun sur l'accompagnement à l'investissement dans les filières pêche et aquaculture

Une Journée d'information sur le système d'accompagnement à l'investissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture (Saipa) sera organisée, mercredi prochain dans la localité d'Azeffoune, par la Direction de la Pêche et des Ressources halieutiques (Dprh) de Tizi Ouzou, a indiqué dimanche le premier responsable local du secteur.

Cette rencontre, qui regroupera notamment les professionnels de la mer, les investisseurs, les dispositifs de soutien et de financement, l'entreprise de gestion portuaire (EGPP) de Béjaïa qui gère les ports de Tigzirt et d'Azeffoune, et la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, a pour but de faire connaître le Saipa dont la mise en pratique, prévue à la fin de cette année, répondra aux préoccupations de tous les professionnels du secteur, a expliqué le Dprh, M. Belaïd Abdelfahid. Lors de cette rencontre, les jeunes dési-



reux d'investir dans le domaine de la pêche auront des explications sur les différentes modalités des dispositifs de soutien pour la création de micros entreprises dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et l'acquisition d'une embarcation, a-t-on ajouté. M. Belaïd a observé que l'intérêt des investisseurs pour les filières de la pêche et de l'aquaculture au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou existe et se traduit par de nombreux projets d'investissement qui ont été formulés. Il s'agit, entre autres, de projets de fermes aquacoles,

d'opération de renouvellement, de réhabilitation et d'acquisition de moteurs et d'engins de pêche, de chantiers de construction et de réparation navale, d'entreports frigorifiques, de fabriques de glace, de stations d'avitaillage, des halles à marée et d'acquisition de nouvelles embarcations de pêche, notamment de petits métiers, a informé M. Belaïd

L'administration aura à encadrer ces investisseurs et coordonner entre ces derniers et l'ensemble des dispositifs d'investissement, a indiqué le Dprh.

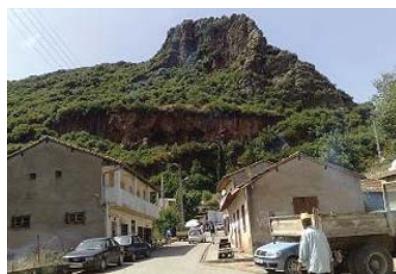
BEJAIA

Ouverture d'une résidence d'artistes à Toudja

Une résidence d'artistes, réunissant plus de 20 créateurs, dont des plasticiens, des sculpteurs et des photographes professionnels, a été ouverte samedi au musée de l'eau de Toudja, à 30 km à l'Ouest de Béjaïa, avec l'objectif d'y réaliser, en cinq jours, une œuvre commune dédiée à la problématique de l'eau dans la région éponyme.

Initiée par l'association universitaire Gehimab (Groupe d'étude d'histoire et de mathématiques de Béjaïa) et l'association «Rivages» de Marseille (France), la résidence entend, en effet, offrir un espace temporaire et privilégié de création à un groupe d'artistes, «conviés à y échanger et confronter leur expérience dans leurs domaines respectifs, mais aussi à conduire et réaliser un projet commun, dont la substance reste l'eau de Toudja et ses implications socio-économiques et touristiques», a indiqué le président de Gehimab, M. Djamil Aissani.

«L'objectif est de faire de Toudja une destination privilégiée pour les artistes de tous bords», a-t-il souligné, indiquant que pour ce faire, il est



prévu, en concertation avec le ministère de la Culture, l'institution d'une bourse d'étude annuelle pour encourager les jeunes artistes à venir y séjourner et créer une œuvre originale. En avril dernier, une expérience de cette nature (séjour) a déjà été éprouvée avec bonheur par des photographes professionnels qui, au bout de leur activité, ont du publier un livre présentant sur la région de Toudja, et ce qui est appelé «Le Chemin de l'eau», un parcours conçu par les Romains, au prix d'un système hautement ingénieux, pour alimenter, depuis Toudja, la ville de Béjaïa, sur une distance de plus de 50 km. L'ouvrage hydraulique, en partie sur pied, suscite de plus en plus de curiosité scientifique et touristique et se prédestine à devenir le poumon d'une activité touristique de choix, grâce à la réhabilitation prévue de tout son circuit, ponctué par des étapes de découvertes, mêlant à la fois, les panoramas de la région qui d'aucuns considèrent uniques, les sites archéologiques, notamment la ville romaine de Tiklat, et les repères historiques, notamment ceux en rapport avec la guerre de libération et qui font la joliesse et l'attractivité de l'espace. Aussi, la présence dense d'artistes de talent sur les lieux ne peut que magnifier cette image de carte postale, que nombre d'écrivains et d'érudits ont déjà louée. Le plus connu, étant l'archiduc d'Autriche, Louis de Habsbourg (1897) qui, au détour d'un séjour accidentel, s'est entiché de la

beauté des lieux, estimant «qu'au printemps, la région de Toudja est un véritable paradis pour les artistes.»

En fait, l'occasion de cette résidence a été saisie opportunément pour «re-braquer» les regards sur tout ce qui fait la notoriété de Béjaïa en tant que carrefour de civilisation à travers les âges. Pas moins de cinq expositions ont été programmées dans ce cadre, chacune se chargeant de remettre au goût du jour un patrimoine spécifique de son histoire.

Ainsi en est le cas de l'exposition de peinture, dressée à la galerie «Emile Aubry», à la Casbah, et qui présente une série de toiles d'importance, notamment les œuvres de l'artiste éponymous et de Fragonard. C'est le cas également de l'exposition dédiée à la maison de la culture, au séjour de Louis Habsbourg à Béjaïa, dont le parcours a été reconstruit, ou celle reconstituant les iconographies anciennes.

Cinq manifestations de cette nature ont été inaugurées, en cette occasion, pour permettre au grand public de replonger dans l'histoire glorieuse de la ville et de ses environs.

CHLEF

4 000 actes établis au profit d'exploitants agricoles des EAC-EAI

Plus de 4 000 agriculteurs des exploitations agricoles collectives et individuelles (EAC-EAI) ont reçu leur acte de concession des terres agricoles dans la wilaya de Chlef, a-t-on annoncé auprès de la direction de l'Office local des terres agricoles (Onta).

Au total 4.489 actes ont été délivrés par les services des domaines, soit près de 90 % des dossiers transmis à ces services au nombre de 4.726 dossiers, a indiqué dimanche Mme Djebbour, directrice locale de l'Onta, précisant que 136 dossiers seulement n'ont pas encore été transmis aux services des domaines pour des «raisons liées au manque de documents».

Selon la même source, des mises en demeure ont été adressées aux intéressés afin de compléter leur dossier. 927 exploitations agricoles collectives et individuelles regroupant 5.279 agriculteurs sont recensées à travers la wilaya, rappelle-t-on de même source.

MASCARA

2 milliards de dinars pour l'aménagement urbain

Une enveloppe de deux milliards de dinars est consacrée à l'aménagement urbain dans la wilaya de Mascara où les chaussées et les trottoirs sont dans un état de dégradation au vu des différents travaux de rénovation des réseaux divers, a-t-on indiqué à la wilaya.

Cette enveloppe, allouée par les pouvoirs centraux, financera des opérations d'aménagement après l'achèvement des travaux de pose et de rénovation des réseaux d'AEP, d'assainissement, de gaz de ville et de fibres optiques qui ont affecté l'état des routes et chaussées, selon la même source. Le chef-lieu de wilaya est le plus affecté par ces travaux à cause de la réalisation du projet de rénovation de 60 kilomètres du réseau d'AEP et canalisations de gaz dans certains quartiers et la pose d'un nouveau réseau dans d'autres cités. La ville de Mascara ayant bénéficié d'une opération supplémentaire d'aménagement dotée de 200 millions DA pour éradiquer les points noirs concernant les eaux usées à la suite des crues de septembre dernier. Dans le cadre de sa restructuration, la ville de Mascara a bénéficié également d'un dédoublement de la voie de deux grandes artères. La première s'étend de haï «Sidi Abdelkader Bendjebbar» à haï «Sidi Boussekrine» et la seconde du centre-ville de la commune de Mamounia au carrefour «Erricha».

NAÂMA

Electrification de plus de 60 périmètres agricoles

Un programme de raccordement de 62 périmètres agricoles au réseau d'électrification rurale dans la wilaya de Naâma a été réalisé depuis janvier 2012, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de l'énergie et des mines (DEM). D'un montant d'investissement de plus de 320 millions DA, ces opérations ayant permis la réalisation d'un réseau de raccordement de 150 km ont profité à 258 fellahs et éleveurs activant dans plusieurs communes de Naâma, a précisé le responsable du service installations de réseaux d'électrification à la DEM, M. Badjaâfar Mohamed. Faisant partie de la première tranche retenue pour cette wilaya dans le cadre de l'actuel programme quinquennal de développement (2010-2014), ces projets, dont la réalisation a été confiée à deux entreprises publiques, devront permettre de désenclaver et promouvoir les zones ciblées, et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et leur fixation dans leurs régions respectives, a souligné le même responsable. La seconde tranche portant réalisation d'un autre linéaire de 150 km d'électrification rurale sera lancée incessamment au profit de certaines régions agricoles enclavées et situées à proximité des réseaux de haute et moyenne tensions, a-t-il expliqué.

Ces opérations d'extension du réseau d'électrification rurale devront donner une nouvelle impulsion à l'activité agricole dans la région et contribuer, à l'horizon 2014, à l'extension de la surface agricole à près de 12.000 hectares dans la wilaya de Naâma, ont estimé les responsables de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

C'EST MIEUX DE MANGER BIO

On vous dit pourquoi

Chaque jour, dans les repas d'un enfant, on trouve jusqu'à 81 substances chimiques nocives ! À l'heure où notre alimentation devient de plus en plus toxique, on se dit qu'il y a de bonnes raisons de passer au bio...

À notre insu dans nos menus, nitrates et métaux lourds

Phtalates et bisphénol A au petit déjeuner, mercure au déjeuner, dioxydes au dîner... Pas de quoi avoir l'eau à la bouche ! Car oui, aujourd'hui, manger équilibré ne garantit pas pour autant de manger sain. Une enquête menée par l'association Générations futures et le réseau européen Health & Environnement Alliance vient de montrer qu'en vingt-quatre heures, un enfant pouvait boulotter des dizaines de molécules chimiques lors de repas pourtant ni trop gras, ni trop sucrés et salés, avec des fruits et légumes frais, de l'eau... Bref, suivant les recommandations nutritionnelles !

Au total, pas moins de 128 résidus chimiques (soit 81 substances différentes) ont ainsi été analysés pour une seule journée, dont des dizaines de pesticides, des perturbateurs endocriniens (à l'origine notamment de troubles de la fertilité) et des cancérogènes suspectés ou avérés.

Des chiffres révélateurs de ce que nous consommons chaque jour sans même nous en rendre compte. Gloups ! Car on sait que, même à doses minimales, ces produits chimiques ont une vilaine tendance à s'accumuler dans l'organisme. Quand à leur potentiel effet cocktail, on en ignore encore tout. La solution ? Choisir au maximum des produits bio et encore mieux, locaux et de saison. Parce que cela n'a que du bon !

La garantie de manger plus sain

C'est logique, comme les pesticides et autres produits phytosanitaires sont interdits, la culture bio permet de limiter considérablement le nombre de résidus chimiques qui s'accumulent dans notre organisme. "De même pour les traitements antifongiques et conservateurs qui s'y trouvent en quantité infime, voire nulle, si l'on choisit des produits locaux et de saison, précise Nicolas Garcia, chargé de mission au WWF. Les circuits de distribution étant aussi plus courts, il y a moins de risques de contaminations accidentelles. Contrairement à ce qui peut parfois arriver avec des produits provenant de pays où la réglementation est moins stricte et où il y a moins de circuits réservés pour la filière." Ni nitrates, ni métaux lourds, et pas d'OGM potentiellement nocifs ! Exit les antibiotiques (sauf exception), les hormones et les farines animales dans l'alimentation animale. Enfin, pas d'irradiation. Oui, vous avez bien lu ! Il s'agit d'une méthode de conservation utilisée pour certaines épices, les herbes aromatiques séchées et condiments.

Un concentré de bons nutriments

Côté teneur en nutriments, vitamines et sels minéraux, les études varient. Mais l'Organisation mondiale de la santé a reconnu que les produits bio en contiennent plus. Rien d'étonnant : les végétaux non traités renferment moins d'eau et plus de matière sèche à poids égal. Ils sont donc plus concentrés. Comme, la plupart du temps,



ils sont récoltés à maturité, leur teneur en vitamine C et antioxydants est supérieure. Sous réserve qu'ils ne restent pas des semaines sur l'étal du supermarché ou dans le frigo ! Quant aux viandes, les animaux étant élevés plus longtemps que leurs compars de batterie, au grand air et sans stress, les protéines sont de meilleure qualité. Cela se voit vite quand les escalopes ne virent pas à la flaque d'eau grasse à la cuisson...

Un moyen de respecter l'environnement

Le bio, c'est un mode de production qui respecte les sols, les cycles naturels, les espèces locales plus adaptées, la biodiversité. Si les produits sont locaux, c'est encore moins d'énergie dépensée pour les produire et les transporter. Et du coup, moins de gaz à effet de serre. Un intérêt écologique, mais aussi économique. Un exemple ? Dans certaines régions où les populations d'insectes ont été décimées par les pesticides et la disparition des jachères, haies et talus, la pollinisation doit se faire manuellement ou en important des abeilles. C'est le cas pour les pommiers anglais, les amandiers américains et nombre de légumes cultivés sous serre. "Le coût de la pollinisation est de 153 milliards d'euros, déplore Ni-

colas Garcia. Aberrant ! Car si on la préserve, la nature nous rend gratuitement ce service." Chez nous, ce n'est pas mieux ! Dans un rapport, le Muséum d'histoire naturelle a révélé que 25 % de la biodiversité a déjà été détruite dans les milieux agricoles...

Grâce au bio, l'eau coûte moins cher

Eh oui, l'eau que nous buvons est, elle aussi, touchée par l'usage massif de produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, engrais...) ! Là encore, le bio permet de réaliser des économies substantielles. Aujourd'hui, le traitement des eaux polluées par l'industrie et l'agriculture (on ne connaît pas la part de chacune) représente un coût de près de 2 milliards d'euros. Or, pour 1 € investi dans le soutien à l'agriculture biologique, la collectivité économise 2 € sur la dépollution de l'eau, ce qui, à terme, ne peut que se répercuter sur nos factures...

"Premier utilisateur de pesticides en Europe et second au monde, après les États-Unis, notre pays a déjà pollué 96 % de ses cours d'eau et 61 % de ses eaux souterraines avec ces produits, selon l'Institut français de l'environnement. Or, non seulement cette dégradation silencieuse est néfaste

pour la biodiversité (les poissons et les batraciens étant les premiers touchés), mais elle l'est aussi pour notre santé, rappelle notre expert. Car forcément, plus il y a de pollution, moins elle est facile à éliminer. On ne peut pas être en bonne santé sur une planète malade !"

Une autre façon de manger... et de moins jeter

Les produits bio sont plus chers : "Un surcoût de 20 à 30 % en moyenne, difficilement tenable pour beaucoup de foyers, ajoute le chargé de mission du WWF. Sauf si l'on change notre façon de consommer. Par exemple, il n'est pas nécessaire de manger de la viande ou du poisson tous les jours pour être en bonne santé, au contraire, et même chez les enfants. Avec le bio, c'est facile de manger des légumineuses et des céréales goûteuses, variées, riches en protéines végétales, et de réduire sa consommation de protéines animales. Meilleur pour la santé et bon pour l'environnement puisque, aujourd'hui, la production de viande est, à elle seule, responsable de 18 % des émissions de gaz à effet de serre. Et puis, choisir des produits bio permet aussi d'avoir une consommation plus raisonnée et d'éviter le gaspillage."

Tous les goûts sont dans la nature

Quoi de commun entre une tomate de saison récoltée à maturité juste avant d'être vendue, et une tomate que l'on trouve toute l'année, mais qui a poussé à coup d'engrais et n'a pris des couleurs qu'en voyageant... en camion ? Le label bio lutte contre l'uniformité et garantit une richesse de goûts. On y trouve des variétés oubliées, traditionnelles et de terroir, choisies pour leurs qualités gustatives ou nutritionnelles, des viandes qui ont du goût, car produites sans antibiotiques et sans stress. Manger bio, c'est bâtrir une nation d'écogourmands, s'enthousiasme Nicolas Garcia. Il y a une vraie notion de plaisir, à choisir ses produits et à prendre le temps de les cuisiner. Cela change tout !"

Respecter l'homme avant tout

On l'a vu, passer au bio, c'est bon pour les finances. Les agriculteurs et les producteurs d'abord y gagnent en revenu et en santé, car ils sont les premiers touchés par des maladies liées à l'utilisation de pesticides. En plus de contribuer au développement des ressources des zones rurales (commerces de proximité préservés, écotourisme...), la filière est aussi créatrice d'emplois, car elle réclame 20 à 30 % de main-d'œuvre supplémentaire. Moins de produits chimiques, c'est aussi moins de frais de décontamination des sols, de l'eau et, à terme, de frais de santé pour tous. Enfin, la culture bio est synonyme de solidarité entre les pays du Nord et du Sud, entre les villes et les campagnes, et de davantage de lien social, car les intermédiaires y sont en nombre restreint. Manger bio, c'est donc encourager une agriculture respectueuse de l'homme avant tout.

Les bonnes raisons de les mettre au bio

De plus en plus de cantines scolaires introduisent des aliments bios dans leurs menus. Trois bonnes raisons de suivre le mouvement à la maison.

Le bio, ça nourrit

Les aliments issus de l'agriculture biologique sont en général plus riches en éléments nutritifs : plus de vitamine C et de vitamines du groupe B, plus d'acides aminés par exemple. Ce sont les légumes feuilles et les légumes racines qui en tirent le meilleur bénéfice. Les produits animaux (lait et viande) ne sont pas en reste car ils apportent plus d'acides gras poly-insaturés (les fameux Oméga-3 et 6). Pourquoi ? Tout simplement parce que l'alimentation des vaches laitières ou des vaches à viande "bio" est plus naturelle, essentiellement à base d'herbe. L'intérêt nutritionnel pour les enfants est donc indiscutable. Les rations peuvent même être moins génératrices car l'effet de satiété est plus rapide.

Le bio, ça a du goût

Préparer les repas des enfants à partir des aliments bio, c'est retrouver le goût et les saveurs "vénitables". Quand les menus suivent les saisons, les enfants bénéficient d'aliments cultivés dans les meilleures conditions. Côté goût, rien de commun entre une fraise de mars qui mûrit en serre sur substrat nutritif et une fraise bio de mai qui mûrit, certes sous serre, mais les racines en pleine terre ! En plus, le bio c'est sans OGM. Aucun risque d'en retrouver dans les potages et les purées des enfants puisque les aliments transgéniques sont exclus du mode de production et que tous les maillons de la filière bio sont "certifiés".

Le bio, ça protège

Consommer des aliments bio, c'est protéger les enfants des résidus phytosanitaires : pesticides, insecticides, fongicides, antibiotiques, hormones... qui sont exclus des modes de production. Les épinards, les blettes, les salades sont donc de meilleure qualité. L'épluchage devient même facultatif et un simple lavage suffit. Drôlement appréciable quand on sait que les vitamines et autres micronutriments sont concentrés dans la peau des fruits et légumes ! Pas de risque, non plus, d'additifs de synthèse comme les colorants ou les arômes.

Colorants, conservateurs Tous les additifs à surveiller

Des boissons aux crèmes glacées en passant par des biscuits et des charcuteries, les additifs sont partout. Si certains sont parfaitement naturels et inoffensifs, d'autres laissent planer des doutes, voire sont carrément nocifs à haute dose. Reconnaissez-les pour mieux les éviter.

L'aspartame et les colorants caramel

L'aspartame (E 951)

Un édulcorant de synthèse, utilisé dans la plupart des produits allégés. « Il est hautement sujet à controverses notamment compte tenu de l'ancienneté des études toxicologiques ayant défini la DJA (dose journalière admissible) et des récentes études, notamment sur la femme enceinte, qui ont relancé le débat, souligne le docteur Chevallier. Les autorités de santé doivent donner leur avis à ce sujet avant l'été. »

On les trouve surtout dans : les sodas light, les produits allégés : yaourts, crèmes desserts, barres de régimes...

Pour les limiter ou les éviter : privilégiez les sucres naturels : miel, sirop d'érable et d'agave, sucre complet ou rapadura... Ou réapprenez peu à peu à boire vos boissons sans sucre !

• Les colorants caramels (E 150 b, c et d)

Dans la famille des caramels, les E 150 b, c et d n'ont rien à voir avec le caramel qu'on cuite dans une casserole. « Il s'agit de recettes de synthèse. Ils peuvent entraîner des troubles digestifs entre autres, explique le docteur Chevallier. L'Etat de Californie a également imposé la réduction des concentrations en E 150 d dans les boissons, pourquoi ne pas s'aligner en Europe ? » L'EFSA vient de revoir leurs DJA (doses journalières admissibles) : 300 mg par kilo de poids et par jour, avec une limite fixée à 100 mg pour le colorant E 150c. Une quantité pas si difficile à atteindre pour les gros consommateurs de certains produits. L'EFSA a également recommandé aux industriels de maintenir leurs niveaux aussi bas que possible. Le colorant E 150 a est quant à lui bien obtenu à partir de sucre.

On les trouve surtout dans : sodas, confitures, soupes, vinaigres, sauces sojas, certaines bières...

Pour les limiter ou les éviter : les traquer sur les étiquettes.

Colorants et parabènes

En particulier les E 102, E 104, E 110, E 122, E 124 et E 129. Lorsqu'ils sont associés à l'acide benzoïque (E 210 à E 213), ces colorants jaune et rouge pourraient entraîner une agitation supplémentaire chez des enfants déjà hyperactifs. Depuis 2009, ils doivent être étiquetés avec la mention « peut avoir des effets indésirables sur l'activité et l'attention chez les enfants ».

On les trouve surtout dans : partout ! Sirups, charcuteries, gâteaux, bonbons gélifiés colorés, yaourts aux fruits ou aromatisés, fruits confits, mais aussi médicaments.

Pour les éviter : Préférez les sirops et bonbons artisanaux, les produits bio en général.



• Les parabènes (E 214 à E 219)

Grâce à leurs propriétés antibactériennes et antifongiques, les parabens sont utilisés comme conservateurs et posent des problèmes d'allergies, et inquiètent à cause de leurs effets sur le système endocrinien (qui régule nos hormones).

« Les parabènes se trouvent aussi dans certains cosmétiques, et c'est pire, souligne Laurent Chevallier, car ils passent directement dans le sang.

Dans les aliments, la majeure partie est détruite par les succs digestifs. » Et les industriels ont fait des efforts pour réduire leur utilisation.

On les trouve surtout dans : bières, conserves de fruits et jus de fruits, sauces, sirops, desserts aux fruits, préparations à base de poissons, viandes, gelées utilisées en charcuterie, bonbons...

Pour les limiter ou les éviter : traquez-les sur les étiquettes.

• L'aluminium (E 173)

« L'aluminium en poudre est utilisé comme colorant et dans l'eau pour éviter que ne soit trouble, explique le docteur Chevallier. Par voie alimentaire et à haute dose, il peut provoquer des troubles digestifs ». Contient aussi de l'aluminium les additifs E 520 à 523 (sulfate d'aluminium) ; le E 541 (phosphate d'aluminium) ; les E 554 à 559 (silicate d'aluminium) ; et le E 1452 (octényle succinate d'amidon d'aluminium).

On le trouve surtout dans : les décors de pâtisserie ou dragées métallisées, certains laits maternisés industriels, le sel fin de table additionné de silicate d'aluminium, des fruits confits... Pour le limiter : préférer

les décors de pâtisserie en sucre ou les vermicelles de chocolat, et choisir des produits bio, dans lesquels les additifs contenant de l'aluminium ne sont pas autorisés.

Acide glutamique et glutamates et le ferrocyanure

• Acide glutamique et glutamates (E 620 et E 621 à E 625)

Cet exhausteur de goût a beaucoup fait parler de lui à travers le « syndrome du restaurant chinois » (maux de tête, troubles respiratoires, rougeurs sur le visage...). Un surnom lié au fait que le glutamate est couramment utilisé dans la cuisine chinoise. En excès, il pourrait avoir agir sur le système nerveux et dérégler les sensations de faim et de satiété.

On le trouve surtout dans : soupes, plats préparés, bouillons-cubes, conserves à base de viande, cuisine chinoise.

Pour le limiter : les repérer sur les étiquettes. Le glutamate est interdit dans les produits bios.

• Le ferrocyanure (E 535)

Son nom seul n'est déjà pas engageant ! Cet antiagglomérant est susceptible de provoquer des réactions comme de nombreux autres additifs : allergies, intolérances...

On le trouve dans : les sels fins de table, pour éviter l'agglomération des grains entre eux.

Pour l'éviter : on privilégie les sels « de terroir » comme le sel de Guérande, sans additif. Au passage, on gagne en saveur.

SPECTACLE

L'artiste algérienne Samara et la compagnie «Amalgama flamenca» donnent un récital à Alger

La troupe «Amalgama compaña flamenca», dirigée par l'Algérienne Samara, danseuse principale, a donné dimanche à Alger, le récital «Senderos» (Le chemin), où la force du texte s'est alliée à la fermeté du geste dans des mélodies exhalant les parfums méditerranéens de l'Andalousie. Pendant près de deux heures de temps, la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Ryad El Feth (Oref) a vibré sous les pas cadencés et gracieux de la danseuse algérienne et des cinq membres l'accompagnant.

La troupe, composée du guitariste Sergio Matesanz, avec qui Samara a fondé la compagnie, du percussionniste Fernando Maya Rodriguez, des chanteurs Javier Allende et Ana Barba, aux timbres de voix rauques, et du danseur Kuky

Santiago a présenté l'Andalousie dans une belle fresque à plusieurs tableaux. Soutenus par les sonorités de la guitare jouant des gammes mélodiques aux accords inversés, qui caractérisent le genre flamenco, et les sons amples et compressés du «cajon» (percussion en forme de caisse), les chants, accompagnés de danses rythmées, ont tracé différents chemins et exprimé les émotions de la vie dans ses joies et ses peines. «Le flamenco est un chef d'œuvre du patrimoine immatériel de l'humanité. Classé depuis 2010 par l'Unesco, j'entends le défendre en me perfectionnant régulièrement dans cet art pur, authentique et traditionnel», affirme Samara. La grâce dans le geste et l'élegance du mouvement, alliés à la fermeté du regard et la contraction du corps, ont caractérisé les différentes danses présentées par Samara et Kuky Santiago, dans leurs costumes de gitans, longuement applaudis par le public. «Quelle belle soirée, on a bien vibré avec le flamenco, c'est merveilleux!», a confié un férus du genre, aux côtés d'une dame qui a enchaîné. «Samara a été magnifique, s'attaquant à un registre de danse aussi physique et plein de techniques, ne peut être que l'œuvre d'une artiste professionnelle accomplie!».



L'éclairage feutré, à dominance rougeâtre, a contribué à la création d'une atmosphère conviviale, donnant au spectacle une force visuelle aux allures solennelles qui a généré des ondes entraînantes de lyrisme, exprimées par la force intérieure des artistes sur scène. La «Compagnie Amalgama Flamenca», créée il y a une année, par la danseuse algérienne Samara, est née de la rencontre, à Séville (Espagne) de plusieurs artistes à la recherche d'un flamenco authentique et absolu. Née à Alger, Samara s'est initialement au piano, au violon et à la danse classique, avant de découvrir à Paris,

alors jeune étudiante, le chant du flamenco. Danseuse, gracieuse et charismatique, l'artiste suit une formation, après des études universitaires en journalisme et en économie, et se rapproche davantage de sa passion.

Lors d'un voyage à Séville, la jeune journaliste, avait franchi la porte d'un cours de danse flamenco «juste pour voir» avait-elle dit, mais l'expérience était si intense qu'elle avait décidé de rester dans la capitale andalouse pour s'y consacrer.

S'étant fait entourer de grands maîtres du flamenco, Samara a fini par obtenir le diplôme de la Fondation Cristina Heeren d'art flamenco. Parmi ses maestros, qui sont également ses plus grandes sources d'inspiration, Samara citera notamment des danseurs aux univers très différents tels que Milagros Menjibar, José Galvan, Carmen Ledesma ou encore Ursula Lopez. Estimant que «le flamenco est un genre musical de l'Andalousie qui appartient à la grande mosaique du patrimoine culturel méditerranéen», Samara a confié à l'APS, son intention d'ajouter dans ses spectacles, outre le «bendir», d'autres instruments telles la mandoline et la derbouka». Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Arc), le récital «Senderos» de la troupe «Amalgama compaña flamenca» s'est déroulé en présence d'une délégation de membres, représentants de la mission diplomatique espagnole à Alger.

Participation de 4 pays à la 5^e édition du Festival maghrébin de musique andalouse à Koléa



Quatre pays méditerranéens ont confirmé leur participation aux côtés de l'Algérie à la 5^e édition du Festival maghrébin de musique andalouse qui sera organisée du 24 au 30 octobre dans la ville de Koléa (Tipasa), a-t-on appris samedi de la commissaire de cette manifestation. Outre l'Algérie, la Tunisie sera représentée par la troupe «Al Azifaat», le Maroc y marquera sa présence à travers les chanteurs Abderrahim Abdelmoumen et Mohamed Badjdoub, l'Espagne prendra part avec une troupe spécialisée dans le flamenco et enfin le Portugal signera sa présence avec la troupe «Kaman».

L'Algérie sera représentée à cette manifestation par une pléiade d'artistes dont Sid Ali Benguergoura (Blida), Anouar Tlemcen, Nadia Benyoucef (Alger), Abbas Righi (Constantine) et autres représentant les trois écoles de la musique andalouse, à savoir celle du «Malouf» (Constantine), de «Sanââ» (Alger) et d'«El Ghernati» (ouest algérien). Tipasa prendra part à ce festival à travers son orchestre modèle. Un hommage sera rendu à des personnalités artistiques ayant contribué à la sauvegarde de ce patrimoine culturel. Il s'agit en l'occurrence de Mohamed Basri et Fadila Dziria, icône de la chanson algéroise. La 4^e édition avait rendu hommage à Dahmane Ben Achour qui a contribué de par sa créativité à la préservation de la musique andalouse.

HISTOIRE

La famille de l'Emir Abdelkader à Damas accueille favorablement le film qui retrace le parcours de son aïeul

La famille de l'Emir Abdelkader établie à Damas a exprimé par le biais de son descendant en ligne masculin directe, fondateur et vice-président de la «Fondation internationale Emir Abdelkader pour la Culture et le Patrimoine», Djaafer El Hassani El Djazaïri, son soutien au projet du film cinématographique portant sur la vie et l'œuvre de l'Emir, réalisé par le cinéaste américain Charles Burnett et dont le tournage débutera en novembre.

Par ailleurs, Djaafer El Hassani El Djazaïri qui est l'arrière-petit-fils de droite lignée de l'Emir Abdelkader par son fils Ahmed El Hassani El Djazaïri s'est dit, dans une déclaration écrite transmise à l'APS, prêt à accueillir l'équipe du tournage à Damas et qu'il est disposé à lui accorder son assistance logistique notamment en matière de prise de vues et d'exécution de scènes dans la demeure même de l'Emir dont il est l'actuel propriétaire.

L'Emir Djaafer a jugé que ce projet cinématographique aura «un impact considérable sur notre monde en jetant un éclairage nouveau sur la vie de l'Emir, compte tenu de son message sublimé basé sur les principes de fraternité, de tolérance et de dialogue interreligieux», soulignant, à ce propos, que «c'est bien de ce

message dont on a besoin dans la plupart des pays arabes qui sont plongés dans les guerres de religion mises par le fanatisme et l'intolérance». Il a affirmé, dans le même contexte, que la communauté musulmane a besoin plus que jamais de ce type de films qui «réflètent l'esprit de bonté et de générosité chez les anciens moudjahidine» affirmant, par ailleurs, qu'en mettant en avant l'aspect charitable et éclairé dans la foi islamique qui est basée sur l'amour et la compassion envers l'Homme, ce film aiderait à «mettre fin à l'injustice, à la violence et à la haine qui agitent plusieurs pays du monde».

Considérant ce film tout à fait capable de «modifier la vision de l'Occident envers l'islam et les musulmans», l'Emir Djaafer a ajouté qu'il «constituerait en soi un signe fort de loyalisme et de considération à l'égard des Algériens et de la famille de l'Emir où qu'elle soit, à Damas et dans le monde».

Le film témoigne, selon lui, d'un «hommage post-mortem à ceux parmi les grands noms qui ont contribué à écrire notre histoire contemporaine», affirmant que la famille de l'Emir sera fière de voir la vie de son ancêtre relatée ainsi de façon juste et objective. Il a, à cet effet, déploré que les autres dimensions mystiques et philosophiques dans

firmé sa confiance en l'anthropologue des religions et spécialiste du soufisme, le docteur Zaïm Khenchelaoui qui a co-écrit le scénario du film en coordination avec le producteur franco-américain, Philippe Diaz, en assurant qu'il «couvrirait non seulement tous les aspects connus et réputés dans la vie de l'Emir et de sa lutte armée mais aborderait également ses dimensions spirituelles, son soufisme ainsi que ses hautes et nobles attitudes humanistes qu'il doit à l'esprit bienveillant de l'islam».

Dimensions mystiques et philosophiques de l'Emir méconnues...

Il a tenu à rappeler, à ce propos, que «de nombreux événements dans la vie de l'Emir demeurent méconnus jusqu'à nos jours, notamment son parcours mystique qu'il a hérité de ses ancêtres lequel témoigne de sa grande et riche culture en matière de théologie, de déontologie et de philosophie» et que «la plupart des intellectuels ne connaissent de l'Emir que sa lutte armée menée contre l'occupant français dix-sept ans durant et son statut de fondateur de l'Etat algérien moderne». Il a, à cet effet, déploré que les autres dimensions mystiques et philosophiques dans

la vie de l'Emir, son engouement pour les sciences modernes, sa passion pour la technologie et les grandes inventions du XIX^e siècle sous sa vision politique et son intelligence profane qui s'étaient manifestées lors du projet du Canal de Suez «restent l'apanage des seuls spécialistes».

Evitant la personnalité de l'Emir, il a considéré que «tout arabe et tout musulman fidèle à sa foi devrait être fier de l'œuvre de l'Emir Abdelkader El Hassani El Djazaïri et de sa contribution majeure à l'histoire contemporaine des Arabes et de l'Islam» comme il a tenu à souligner son génie militaire, politique, diplomatique, culturel et religieux. L'Emir Djaafer a exhorté la jeunesse musulmane à s'identifier aux modèles glorieux qui se sont distingués à travers l'histoire arabo-musulmane, tel l'Emir Abdelkader.

A ce propos, il a précisé que cette identification «devrait repérer principalement sur le sacrifice de l'ego et des biens matériels en vue de perpétuer ce capital monumental qui a pour seule mission la défense de la terre et de la dignité humaine avec la ferme résolution et la science éclairée», indiquant que «sans cette science que l'Emir a tenté d'introduire dans son Etat émergent à travers

la création d'une armée régulière puissante et équipée de moyens technologiques modernes, aucune nation ne pourrait progresser ni perdurer en tant qu'Etat civilisé et respecté». Par ailleurs, l'Emir Djaafer qui avait présidé au mois d'avril dernier la cérémonie de remise d'un étendard unique, qui avait appartenu à l'Emir, au Musée central de l'Armée, a indiqué que l'assimilation du modèle de l'Emir Abdelkader qui, dit-il, «fut juste dans sa gouvernance et su concorder entre le sacré et le profane», «nous exhorte à réaliser l'alliance entre la modernité et la spiritualité que nous a transmis le Prophète Suprême(QSSL)».

Enfin, il a saisi cette occasion pour formuler le vœu de voir l'Algérie «jouir de son développement, de sa prospérité et de sa stabilité et que sa jeunesse puisse être à la hauteur de la responsabilité et continuer de fortifier la citadelle bâtie par l'Emir en mettant l'accent sur les aspects positifs de leurs symboles nationaux en s'en inspirant», insistant sur l'unité nationale algérienne dont le fondement est «le respect du citoyen algérien qui n'a cessé d'oeuvrer à l'édification de l'Etat».

APS

L'Algérie et l'UE pour l'implication de la société civile dans les processus de dialogue



L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont souligné dimanche la nécessité d'impliquer «davantage» la société civile dans les processus de dialogue pour «consolider» la démocratie participative, a indiqué un communiqué du Conseil national économique et social (CNES).



Au cours d'une audience qu'il a accordée au chef de la Délégation de l'UE en Algérie, Marek Skoll, le président du CNES, Mohamed Seghir Babès, et son hôte ont partagé «la conviction qu'il y a lieu de consolider, toujours davantage, la démocratie participative en particulier, à travers l'implication soutenue de la société civile dans tous les processus de dia-

logue civil et social», a précisé la même source.

Les deux responsables se sont référencés, à cet effet, à «la Déclaration de Madrid de janvier 2010, à la 9^e Réunion des 5+5 des ministres des Affaires étrangères et au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du dialogue 5+5, tenu les 5 et 6 octobre 2012 à Malte».

L'audience a permis, également, au président du CNES et à l'ambassadeur de l'UE d'évoquer «les questions d'intérêt commun dans les domaines économique et social notamment les axes programmatiques de coopération portant tant sur les sujets de préférence du CNES que ceux relatifs aux différents registres de la gouvernance».

ÉTATS-UNIS - SOMALIE

Une alliance maritime internationale capture neuf pirates somaliens

Une alliance maritime internationale contre la piraterie, les Forces maritimes conjointes, a capturé neuf pirates somaliens soupçonnés d'avoir perpétré récemment deux attaques dans l'océan Indien, a annoncé dimanche le Pentagone. Cette alliance maritime, issue d'un partenariat entre 29 pays, est chargée de surveiller les principales routes maritimes.

Selon un communiqué du ministère américain de la Défense, «des neuf pirates appréhendés ont été arrêtés par le navire australien HMAS Melbourne à environ 500 miles nautiques (900 km) des côtes somaliennes». Les deux embarcations utilisées par les pirates ont été détruites.

Ce groupe de pirates était recherché depuis la semaine passée quand le pétrolier Is-

land Splendor a été attaqué. Des coups de feu ont été échangés lors de cette attaque. Trois jours plus tard, ces pirates sont soupçonnés d'avoir attaqué un bateau de pêche espagnol.

Les actes de piraterie près de la corne de l'Afrique ont atteint un pic en 2011 mais ont depuis été depuis beaucoup moins nombreux en raison de l'augmentation du nombre

de patrouilles internationales.

Pas moins de 29 pays participent à ces Forces maritimes conjointes, dont les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, le Japon, la Belgique, le Canada ou l'Espagne. Elles sont dirigées par le vice-amiral de la Marine américaine qui commande la base de la Ve flotte, basée à Bahreïn, selon le site internet de l'organisation.

SOUDAN DU SUD

49 morts dans l'attaque de trois villages du Jonglei

Au moins 49 personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées dans une attaque «rebelle» de trois villages de l'Etat de Jonglei, dans l'est du Soudan du Sud, a annoncé hier le gouvernement sud-soudanais.

Selon le ministre sud-soudanais de l'Information, Michael Makuei, les rebelles sud-soudanais de David Yau Yau ont incendié dimanche à l'aube trois villages du département de Twic East, volé du bétail et enlevé des femmes et des enfants.

«Les forces de Yau Yau ont attaqué à Twic East (...) le nombre de morts enregistrés est désormais de 49 et le nombre de blessés est de 53», a-t-il dit. Les rebelles «ont volé des milliers de têtes de bétail et ont réduit en cendres trois villages (...) ils ont aussi enlevé des femmes et des enfants», a-t-il ajouté.

Des troupes ont été envoyées dans la zone, très reculée, mais

de fortes pluies et le manque de routes rendent leur progression difficile, a expliqué M. Makuei. L'armée sud-soudanaise combat depuis avril 2010 un groupe rebelle mené par David Yau Yau, ancien étudiant en théologie et fonctionnaire local d'ethnie Murle, une communauté du Jonglei marginalisée. Après un cessez-le-feu en 2011, Yau Yau et ses miliciens ont repris les armes en avril 2012. Des groupes de défense des droits de l'homme accusent tant l'armée sud-soudanaise que les rebelles d'exactions à l'encontre des civils, dont des viols à grande échelle.

L'Etat du Jonglei est le théâtre de très anciennes rivalités ethniques, notamment pour l'accès aux pâturages, exacerbées par les rancœurs accumulées durant la longue guerre civile soudanaise (1983-2005), qui a débouché en juillet 2011 sur la partition du Soudan et l'indépendance du Soudan du Sud.

ÉGYPTE

3 personnes tuées et neuf blessées par des tirs devant une église du Caire

Trois personnes ont été tuées et neuf autres blessées par un tireur inconnu dimanche soir devant une église du Caire, a annoncé le ministère égyptien de l'Intérieur. «Deux hommes sont arrivés à moto et l'un d'entre eux a ouvert le feu», a indiqué le ministère. Une petite fille de huit ans, une femme et un homme ont été tués.

Le groupe venait d'assister à un mariage dans une église du quartier d'Al-Warak, dans le nord du Caire. Il s'agit du premier attentat contre des

chrétiens au Caire depuis la destitution par l'armée égyptienne du président islamiste Mohamed Morsi.

Un responsable du ministère de la Santé a confirmé que trois personnes étaient mortes dans l'attentat, mais a révisé en hausse le nombre de blessés, indiquant qu'ils étaient douze.

Ce responsable, Ahmed al-Ansari, a dit que quatre d'entre eux étaient dans un état critique et a de plus estimé que le nombre de blessés risquait d'augmenter.

RD CONGO

Le dialogue de Kampala avec le M23 va à l'échec

Les négociations de paix en cours à Kampala entre le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et les rebelles du M23 s'achèment «vers un échec», a estimé dimanche soir une source officielle congolaise. «On s'achemine lentement mais sûrement vers un échec», a déclaré un haut responsable congolais présent à Kampala. «Face aux concessions du gouvernement, le M23 met sur la table de nouvelles revendications», a-t-on ajouté de même source, indiquant que la rébellion avait «refusé la dernière proposition» de la médiation ougandaise, analysée par le gouvernement. Selon ce responsable, le ministre congolais des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, qui était arrivé mardi à Kampala pour négocier un accord final avec les rebelles, pourrait quitter rapidement la capitale ougandaise. Les négociations de Kampala avaient repris le 10 septembre, après plusieurs mois d'arrêt, sous la pression des chefs d'Etat de la région des Grands Lacs. Elles étaient censées durer deux semaines.

GUINÉE

La Cédéao salue la publication du résultat des législatives

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a salué dimanche la publication du résultat des élections législatives en Guinée du 28 septembre, a indiqué un communiqué de cette organisation. Dans un communiqué publié à Abuja, «la commission de la Cédéao prend note avec satisfaction de la publication du résultat provisoire des élections législatives du 28 septembre dans la République de Guinée». «La conclusion de ce scrutin marque la fin du processus de transition soutenu par la Cédéao et le reste de la communauté internationale», se félicite l'organisation régionale. La Cédéao félicite le président Alpha Condé et le peuple guinéen pour leur détermination à restaurer pleinement l'ordre constitutionnel, ajoute le communiqué. Selon les résultats provisoires publiés par la Commission électorale nationale indépendante (Cénii), le parti du président Alpha Condé, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), est arrivé en tête avec 53 députés: avec les petits partis qui lui sont alliés, le pouvoir obtient la majorité absolue (fixée à 58 sièges) à l'Assemblée nationale, composée de 114 élus.

VIOLENCE

Deux prêtres tués sur la côte kényane

Les corps des deux prêtres tués ce weekend sur la côte kényane au cours d'attaques séparées, ont été retrouvés dimanche selon les églises respectives auxquelles ils appartenient. Dimanche matin dans Mombasa, la grande ville portuaire de la côte sur l'Océan Indien, Charles Matole, l'un des chefs de la Wikwata Redeemed Gospel Church a été retrouvé mort, tué par balle, dans l'église. Le cadavre du second, Ebrahim Kidata de l'East African Pentecostal Churches a été retrouvé samedi matin dans le bush près de Ullia à Golm au nord de Mombasa sur

USA - PAKISTAN

Washington va relancer son aide antiterroriste au Pakistan

L'administration américaine a demandé au Congrès de pouvoir reprendre son aide en matière de sécurité au Pakistan, une assistance notamment pour l'antiterrorisme de plus de 300 millions de dollars quasiment interrompue en 2011 et 2012, a indiqué dimanche le département d'Etat.

«Au cours de l'été passé, le département d'Etat a notifié au Congrès comment il comptait financer certains programmes au Pakistan (...) dans le cadre d'un long processus de redémarrage de notre assistance en matière de sécurité», d'une valeur de 305 millions de dollars annuels, a expliqué une porte-parole du ministère, Marie Harf. La responsable s'exprimait au moment où son ministre des Affaires étrangères John Kerry recevait le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif, lequel doit rencontrer aussi le président Barack Obama demain à la Maison Blanche.

MEXIQUE

Le Mexique condamne l'espionnage américain présumé de ses institutions et ses citoyens

Le Mexique a condamné dimanche l'espionnage présumé par l'Agence nationale de sécurité (NSA) des Etats-Unis de ses «institutions et des citoyens mexicains».

«Cette pratique est inacceptable, illégale et est contraire aux lois mexicaines et internationales», a déclaré le ministère des Affaires étrangères du Mexique, Jose Antonio Meade dans un communiqué.

Des documents rendus publics par Edward Snowden, l'ancien consultant de la NSA, indiquent que la NSA a obtenu un accès illégal à la messagerie électronique du président mexicain de l'époque, Felipe Calderon et a réussi à pénétrer «un serveur de messagerie pour accéder au compte de Calderon et au domaine internet de la présidence mexicaine utilisé par des membres du cabinet pour les communications diplomatiques et économiques».

Le ministère mexicain des Affaires étrangères a déclaré que le président américain Barack Obama, dans son dernier entretien avec le président mexicain Enrique Pena Nieto, s'est engagé à mener une enquête approfondie sur cet espionnage présumé. L'engagement du président américain a été confirmé par son secrétaire d'Etat John Kerry lors d'une réunion de travail récente avec M.Meade, selon le ministère.

PÉROU

L'ex-président péruvien Alberto Fujimori a quitté la clinique et regagné la prison

L'ex-président péruvien Alberto Fujimori a quitté dimanche la clinique de Lima où il avait été admis vendredi et a regagné la prison où il purge une peine de 25 ans pour violation des droits de l'homme, rapporte la presse locale citant ses proches. L'ancien président âgé de 75 ans, avait été hospitalisé pour des examens médicaux après la découverte chez lui de problèmes cardiaques, a indiqué sa fille Keiko.

Elle précise que son père, d'une santé fragile selon elle, souffre d'hyper-

SELON LE MINISTRE DE L'INFORMATION

Le ministre syrien de l'Information, Omran Al-Zoubi a déclaré que son pays était prêt à participer à la conférence Genève-2 sans condition préalable, faisant savoir toutefois que le gouvernement syrien ne négocierait pas avec les «terroristes ou takfiris», a rapporté l'agence de presse d'Etat syrienne Sana.

Le gouvernement syrien ne négociera pas avec les «terroristes»



En soulignant que «la solution politique était un choix pour le gouvernement syrien depuis le début de l'agression contre la Syrie», M. Al-Zoubi a déclaré que la Syrie ne négocierait pas avec les terroristes qui ont participé à l'effusion de sang des Syriens ou de leurs partisans, qu'ils soient Syriens ou non. Le gouvernement syrien a accusé,

depuis le début de la crise, des puissances régionales et internationales de soutenir la rébellion en Syrie, ce qui a transformé la crise en un conflit sectaire impliquant les groupes liés à Al-Qaïda qui combattent le gouvernement syrien.

Ces remarques du ministre syrien sont intervenues quelques heures après

que le chef de la Ligue arabe Nabil Al-Arabi a déclaré que la deuxième conférence de paix sur la Syrie aura lieu à Genève, en Suisse, les 23 et 24 novembre. M. Al-Arabi a dit avoir été informé de la date dimanche au siège de la Ligue arabe au Caire par l'envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi.

Le Washington Times appelle au droit à l'autodétermination au Sahara occidental

Le Washington Times a consacré un long éditorial à la question du Sahara occidental dans lequel il a soutenu qu'il était temps pour l'ONU d'honorer ses engagements formulés depuis 22 ans pour la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Publié par David Keene, l'un des plus célèbres éditorialistes de ce quotidien américain conservateur, l'éditorial intervient quelques jours après celui du journal centriste Washington Post qui avait critiqué le roi Mohamed VI pour ses «pratiques autoritaires». Sous le titre: «Une patrie méritée pour les Sahraouis, les promesses faites depuis plus de 40 ans doivent être honorées», David Keene a tenu à rappeler certains faits de la genèse du dossier sahraoui en notant que «le Sahara occidental a été occupé par le Maroc au début des années 70 dès le départ de l'Espagne». Les Sahraouis, a-t-il encore précisé, «ont

alors mené une guerre contre l'occupant marocain avant qu'il ne soit convenu d'un cessez-le-feu en 1991 en échange d'un référendum promis par les Nations Unies, qui n'a pas encore eu lieu». A ce propos, l'éditorialiste du Washington Times affirme que depuis lors, «le Maroc a dépensé des millions pour mener un lobbying aux Etats-Unis afin de s'assurer que le gouvernement américain n'appuierait pas les Sahraouis qui vivent soit sous occupation marocaine ou dans des camps de réfugiés générés par l'ONU en Algérie». Par ailleurs, l'éditorialiste américain souligne clairement que «les Sahraouis, sous la direction du président Mohamed Abdelaziz, ont agi pendant des décennies en supposant que les Etats-Unis, la communauté internationale et la Cour internationale de Justice interviendraient pour assurer la récupération de leurs territoires occupés».

FRANCE - USA

La France exige des explications des Etats-Unis sur l'espionnage présumé de ses citoyens par la NSA

La France appelle les Etats-Unis à donner des «explications» sur les révélations «choquantes» selon lesquelles l'Agence nationale de sécurité (NSA) a intercepté de façon massive les communications téléphoniques des Français, a déclaré hier le ministre de l'Intérieur français Manuel Valls.

Ces révélations sont «choquantes et vont appeler des explications précises des autorités américaines dans les heures qui viennent», a déclaré M. Valls à la radio pri-

vée Europe 1. «Avec les nouvelles technologies de la communication, il faut évidemment des règles, cela concerne les pays», a ajouté le ministre français. «Si un pays ami, un pays allié, espionne la France ou espionne d'autres pays européens, c'est tout à fait inacceptable», a-t-il poursuivi. Par ailleurs, selon les documents de la NSA, obtenus par le journal *Le Monde*, la NSA dispose de plusieurs modes de collecte, quand certains numéros de téléphone sont utilisés en France,

ils activent un signal qui déclenche automatiquement l'enregistrement de certaines conversations.

Le Monde a révélé que sur une période de trente jours, entre le 10 décembre 2012 et le 8 janvier 2013, 70,3 millions d'enregistrements de données téléphoniques des Français ont été effectués par la NSA, citant des documents de l'ancien consultant de l'agence américaine Edward Snowden.

BRÉSIL

Présidence et gouvernement bientôt dotés d'une messagerie anti-espionnage

Le ministre brésilien des communications, Paulo Bernardo, a annoncé que la présidence et le gouvernement brésiliens seront dotés, à partir de novembre prochain, d'une messagerie sécurisée pour lutter contre l'espionnage et garantir l'inviolabilité des courriers électroniques.

La présidente brésilienne, Dilma Rousseff, devrait signer un décret rendant obli-

gatoire l'utilisation de ce programme de sécurité utilisé par le Service fédéral de traitement des données (Serpro) dont l'installation est prévue dans toutes les instances du gouvernement, a ajouté le ministre. Il a, par ailleurs, ajouté que les travaux sont menés de façon accélérée et que les conditions pour assurer une protection totale des données seront réunies au cours de l'année prochaine.

Le Brésil a été la cible d'agences d'espionnage nord-américaines, selon des documents des services de renseignement canadiens révélés récemment par la télévision brésilienne «O Globo», selon lesquels le Canada aurait espionné les communications du ministère brésilien des Mines et de l'Energie. **APS**

M. Brahimi appelle tous les pays qui portent un intérêt à la Syrie à participer à la conférence de Genève

L'émissaire de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, a lancé un appel lundi à tous les pays qui portent «un intérêt à la Syrie» ou ayant une «influence» pour participer à une conférence de paix à Genève.



«Tous ceux qui ont un intérêt et une influence dans l'affaire syrienne doivent participer à cette réunion», a déclaré M. Brahimi lors d'une conférence de presse à Bagdad, répondant à une question d'un journaliste qui lui demandait si les pays qui soutenaient l'opposition étaient les bienvenus. De son côté, le ministre des Affaires étrangères irakien, Hoshiyar Zebari, a déclaré que «tout le monde est désormais convaincu qu'une solution politique et pacifique à la crise syrienne est une option valable» pour l'intérêt du peuple syrien. Cette conférence de presse s'est tenue après une entrevue entre le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki et M. Brahimi qui est en tournée dans la région pour préparer Genève II, dont la tenue est escomptée pour novembre.

prochain. Dans un communiqué, le Premier ministre irakien a indiqué que «l'échec des options militaires et la conviction grandissante qu'il faut une solution politique à la crise» ont renforcé les chances de paix. Concernant le conflit syrien, l'Irak a cherché à éviter de prendre part, mais ce conflit a débordé des frontières à plusieurs occasions, et plus de 185.000 réfugiés syriens sont actuellement installés dans les trois provinces du Kurdistani irakien autonome, selon l'ONU.

Repoussée plusieurs fois, la conférence Genève II n'est envisageable qu'en présence d'une opposition syrienne «crédible», avait déjà mis en garde M. Brahimi dimanche. Or, le Conseil national syrien (CNS), le groupe le plus important de la Coalition de l'opposition, a d'ores et déjà

annoncé qu'il n'irait pas à Genève et menacé de faire scission si la Coalition y assistait. La Coalition doit décider d'assister ou non lors d'une réunion à Istanbul prévue début novembre.

Ces nouveaux efforts diplomatiques interviennent plus d'un mois après la conclusion d'un accord russe-américain sur le démantèlement de l'arsenal chimique syrien, qui a éloigné la menace d'une frappe américaine, lancée après une attaque chimique meurtrière imputée au régime le 21 août près de Damas, ce que les autorités syriennes ont formellement démenti. M. Brahimi qui a rencontré, dimanche au Caire, le chef de la Ligue arabe Nabil al-Arabi, doit également effectuer une visite en Iran, au Qatar, en Turquie et en Syrie.



FUKUSHIMA:
De l'eau de pluie contaminée a peut-être coulé en mer

De l'eau de pluie contaminée sur le site de Fukushima s'est peut-être écoulée dans l'océan Pacifique voisin, a indiqué hier la compagnie exploitante du complexe atomique balayé par le typhon Wipha la semaine passée et qui pourrait subir prochainement le suivant, Francisco. Tokyo Electric Power (Tepco) a expliqué que l'eau de pluie avait débordé des zones où sont installés des réservoirs de stockage de liquide radioactif.

Ces citerne sont scellées sur une dalle de béton entourée d'une petite digue de 30 cm. Mais lorsqu'il pleut des trombes, l'eau s'accumule dans ces zones au point de dépasser la hauteur des digues et de déborder en emportant avec elle des substances radioactives. Dans un endroit, l'eau de pluie a affiché une teneur en strontium 90 de 710 becquerels par litre et est peut-être en partie descendue vers l'océan.

Dans un autre endroit, l'eau de pluie qui est restée à l'intérieur des zones

des réservoirs a affiché un niveau de strontium 90 de 12.000 becquerels par litre. Au total, de l'eau a débordé en 12 emplacements, mais les degrés de contamination et quantités restent inconnus.

Tepco et le gouvernement ont convenu que ne pouvait être délibérément rejetée dans la nature que l'eau dont le niveau de radioactivité ne dépassait pas 10 becquerels/litre pour le strontium 90, 15 becquerels/litre pour le césum 134 et 25 bq/l pour le césum 137.

Le Japon a enregistré sa plus longue période de déficit commercial ces 15 derniers mois

Le Japon a enregistré sa plus longue période de déficit commercial ces quinze derniers mois, a annoncé hier le ministère des Finances qui a fait état d'un bond de 64,1% de ce déséquilibre en septembre sur un an. Le déficit commercial japonais a atteint le mois dernier 932 milliards de yens (7 milliards d'euros), dopé

par une forte dépréciation du yen qui renchérit les importations. Il s'agit du quinzième mois consécutif de déficit enregistré par la balance commerciale de l'archipel, une série jamais vue depuis le lancement de cette statistique sous cette forme il y a 35 ans. La valeur des importations a grimpé de 16,5% bien que

leur volume se soit réduit de 2,2%. La principale raison en est la dépréciation de plus de 25% subie par le yen depuis l'année dernière face au dollar et à l'euro, en raison des promesses d'assouplissement monétaire du dirigeant conservateur Shinzo Abe, redevenu Premier ministre en décembre.

R U S S I E - C H I N E

Visite de Medvedev à Pékin pour évoquer la coopération bilatérale

Le Premier ministre russe, Dmitri Medvedev a quitté hier Moscou pour se rendre à Pékin dans le cadre d'une visite de travail en Chine, lors de laquelle il doit évoquer avec des responsables chinois le développement des relations bilatérales, a annoncé le service de presse du gouvernement.

Les entretiens porteront essentiellement sur la coopération bilatérale notamment dans les domaines de l'économie, l'énergie et

les investissements, précise la même source citée par l'agence Ria Novosti. Par ailleurs, les deux parties doivent passer en revue les relations culturelles et touristiques entre les deux pays, ainsi que la coopération au plan humanitaire.

L'écologie et la protection de l'environnement feront également partie des sujets évoqués, ajoute le service de presse. La visite de M. Medvedev prendra fin demain 23 octobre.

LUXEMBOURG Juncker veut former le prochain gouvernement

Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Luxembourg depuis plus de 18 ans, est arrivé dimanche en tête des législatives anticipées, et a aussitôt demandé à former le prochain gouvernement.

Selon les résultats quasi définitifs, le parti chrétien-social (CSV) de M. Juncker obtient 33,7% des suffrages, contre 38% il y a quatre ans, et 23 sièges contre 26, sur un total de 60 sièges à la Chambre des députés.

Le parti libéral (DP, opposition) du maire de Luxembourg Xavier Bettel est le principal gagnant du scrutin, avec une hausse de 3,2 points, à 18,2%. Il talonne les socialistes, membres de la coalition sortante, crédités de 20,3% (-1,3 point). Les deux partis obtiennent chacun 13 sièges.

Malgré son affaiblissement, après un scandale qui avait précipité la tenue d'élections sept mois avant la date normale, M. Juncker, doyen des dirigeants européens, a réclamé de mener les discussions pour la formation du prochain gouvernement. «Nous revendiquons la priorité pour former le prochain gouvernement», a-t-il affirmé dans une brève déclaration au siège de son parti.

CHINE - BIRMANIE Un nouveau gazoduc alimentant la Chine depuis la Birmanie est opérationnel

Un gazoduc traversant la Birmanie pour acheminer du gaz à la Chine, et mis en service fin juillet, est désormais pleinement opérationnel, a indiqué hier un média officiel chinois. La conduite, dont la construction a pris trois années, «a commencé dimanche à fonctionner à pleine capacité», a rapporté le quotidien d'Etat Global Times.

Ce gazoduc de 2.500 km -- dont environ 800 km en territoire birman --, devrait acheminer au total 12 milliards de m³ de gaz par an et vise à diversifier les moyens d'approvisionnements énergétiques de la seconde économie mondiale. Le gazoduc part du port de Kyaukpyu, dans l'ouest de la Birmanie, et dessert les provinces chinoises du sud-ouest, dont le Yunnan, le Guangxi et le Guizhou, où il se termine. Il entraînera selon le Global Times une baisse des prix du gaz et une réduction du recours au charbon dans ces régions.

L'infrastructure permet le transport de gaz par voie terrestre, ce qui réduit «les facteurs de risque» par rapport aux acheminements réalisés depuis le détroit de Malacca, a estimé Lin Boqiang, professeur en économie de l'énergie à l'université de Xiamen (Sud-est).

APS

Programme du mardi 22 octobre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h00 Magazine jeunesse TFou
10h55 Météo
11h00 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h35 Série réaliste Mon histoire vraie
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm humoristique Un mari à louer
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
20h39 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est au Cante-loup
20h50 Série policière Mentalist 77 Inédit
21h35 Série policière Mentalist 77
22h30 Série policière Mentalist 77
23h25 Téléréalité Baby boom

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Magazine du consommateur Consomag
13h56 Magazine politique Expression directe
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h40 Magazine de services Comment ça va bien !
16h50 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h35 Multisports Côté Match
17h40 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h25 Talk show Jusqu'ici tout va bien
19h14 Météo 2
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristique Y'a pas d'âge
20h00 Journal
20h40 Magazine de services Histoire d'un rêve
20h42 Magazine musical Alcaline l'instant
20h43 Météo 2
20h45 Film fantastique Nanny McPhee et le Big Bang 77
22h30 Société Génération quoi ? 777
23h45 Société Génération quoi ?

3

07h56 Dessin animé Les Dalton
08h04 Dessin animé Les Dalton
08h17 Dessin animé Les nouvelles aventures de Peter Pan
08h40 Magazine jeunesse Ludo vacances
08h44 Dessin animé Tortues Ninja
09h12 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
09h38 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés

10h05 Dessin animé Les Dalton
10h13 Dessin animé Les Dalton
10h20 Dessin animé Les Dalton
10h34 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
10h43 Série d'animation Les as de la jungle
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
21h45 Série historique Un village français 777 Inédit
21h35 Série historique Un village français 777
22h25 Histoire Un village français... ils y étaient
22h30 Météo
22h32 Magazine culturel Parlons passion
22h35 Grand Soir 3
23h35 Magazine du cinéma Les sorties de la semaine
23h40 Drame White Material 777

CANAL+

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h05 Divertissement Zapping
08h13 La météo
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Comédie dramatique Au galop 7
10h10 Série d'animation Le laboratoire d'images
10h15 Drame Anna Karénine 77
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie Wrong 77
15h30 Série humoristique Weeds 77
16h00 Série humoristique Weeds 77
16h25 Court métrage Zombie chéri
16h35 Film policier Bad Ass 7
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h10 Football Canal Champions Club
20h45 Sport Marseille (Fra) / Naples (Ita)
22h50 Thriller Cogan : Killing Them Softly 7

M

07h45 Dessin animé La maison de Mickey
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
09h00 Météo
09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h05 Météo
10h10 Parents par accident
10h35 Parents par accident
11h00 Série sentimentale 90210
11h45 Desperate Housewives 777
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm dramatique Le destin d'Audrey
15h40 Série fantastique Super Hero Family
16h20 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 Divertissement La France a un incroyable talent Inédit
23h00 Divertissement La France a un incroyable talent, ça continue

La sélection

TF1**20h50**

Mentalist



Résumé
La mort d'un botaniste de génie amène Patrick Jane et toute l'équipe à enquêter dans le monde de la culture du cannabis à usage médical. Parmi les collègues de la victime, personne ne semble lui connaître d'ennemis. Bientôt, Jane découvre que le botaniste travaillait en parallèle pour une grande entreprise de tabac qui a choisi d'anticiper la légalisation du cannabis en commençant à développer un nouveau produit à base de cette plante. Il s'avère que, peu avant sa mort, la victime a volé un échantillon de graines d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Patrick Jane s'emploie à retrouver les échantillons...

2**20h45**

Nanny McPhee et le Big Bang



Résumé
Madame Green n'en peut plus. Ses trois enfants ne cessent de se chamailler, son mari est parti à la guerre, son beau-frère insiste pour qu'elle se décide à vendre la ferme familiale et sa patronne a un comportement de plus en plus étrange. Pour couronner le tout, madame Green doit accueillir deux neveux insupportables venant de Londres. Et, goutte d'eau qui fait déborder le vase, le maire du village apprend à madame Green que des bombes pourraient leur tomber dessus à tout moment. Nanny McPhee fait alors un saut dans le temps pour venir en aide à cette jeune maman dépassée par les événements. Elle va devoir user de sa magie pour résoudre tous les ennuis de madame Green...

3**20h45**

Un village français



Résumé
Antoine, Marie, Suzanne et les membres du réseau de résistance de la région réfléchissent à un plan pour faire évader Raoul, Marcel et Anselme. Le temps presse car l'exécution est imminente. A Villeneuve, Heinrich met Hortense dehors après avoir percé à jour son mensonge sur la proverance de la morphine. Sans ressources, elle se réfugie chez Daniel, dans leur ancienne maison, où elle découvre Gustave et Tequiero, affamés et livrés à eux-mêmes depuis des jours. Mis en cause après la mort de Joséphine et restant incapable de retrouver les maquisards, Jean est sanctionné et perd son poste de chef de la police...

CANAL+**21h00**

Marseille (Fra) / Naples (Ita)



Résumé
Après deux défaites consécutives, la première face à Arsenal (1-2), la seconde, plus corsée, sur la pelouse du Borussia Dortmund (3-0), Romao et les Marseillais sont désormais dos au mur et sont contraints à la victoire pour préserver une petite chance de qualification pour les 8es de finale de la compétition. Mais la tâche s'annonce encore difficile face à une formation napolitaine qui joue les premiers rôles dans son championnat et qui a débuté cette première phase par une victoire face à Dortmund (2-1) et une défaite face aux Gunners d'Arsenal (2-0), les leaders du groupe F.

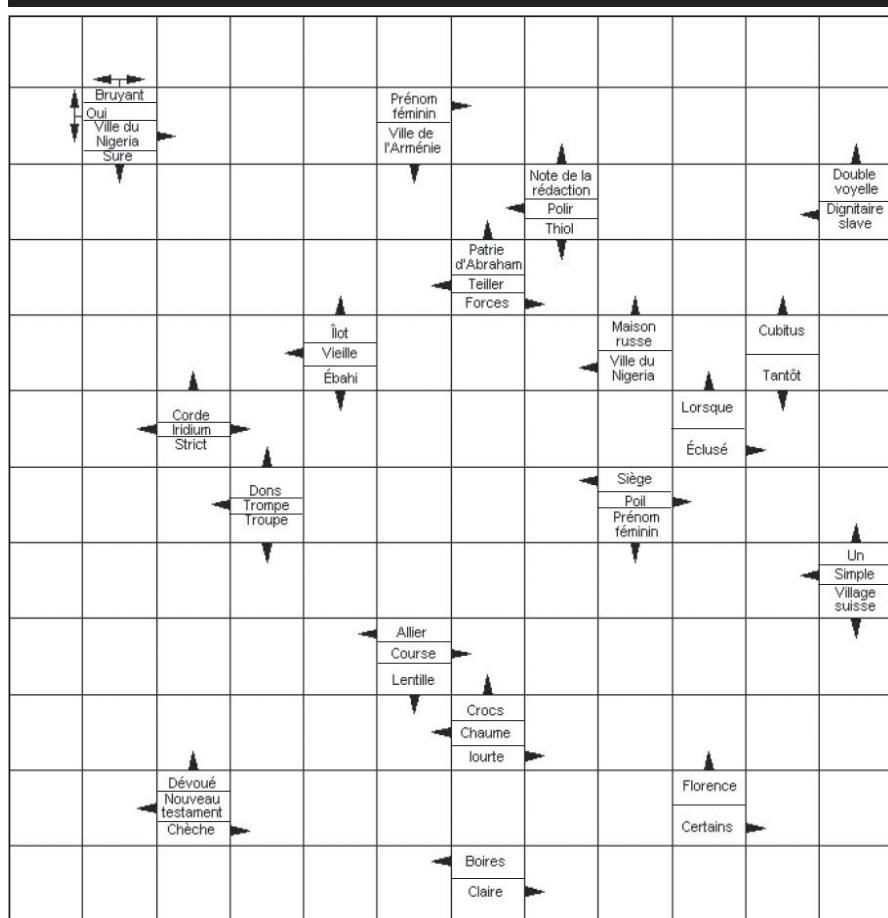
M**23h40**

La France a un incroyable talent



Résumé
Au programme de cette deuxième audition, au cours de laquelle de nouveaux talents délivrent leur prestation devant le jury et le public, le numéro des Celktik devrait en impressionner plus d'un. Electrisants et plein d'humour, les cinq artistes de cette joyeuse bande ont décidé de mettre le feu à la scène avec un savant mélange associant rock, musique celtique et kilts. Simon Heulle, artiste de 23 ans sorti de l'école de cirque, propose un audacieux numéro de mât chinois. Agés de 10 à 13 ans, les Young Boyzz défendent leur place avec une prestation détonante mêlant rap et chant et un sens certain du show. Enfin, Busty Heart ne laissera rien après son passage : batte de base-ball, pastèque, canettes de bières, rien ne résiste à cette jolie blonde, un brin colérique.

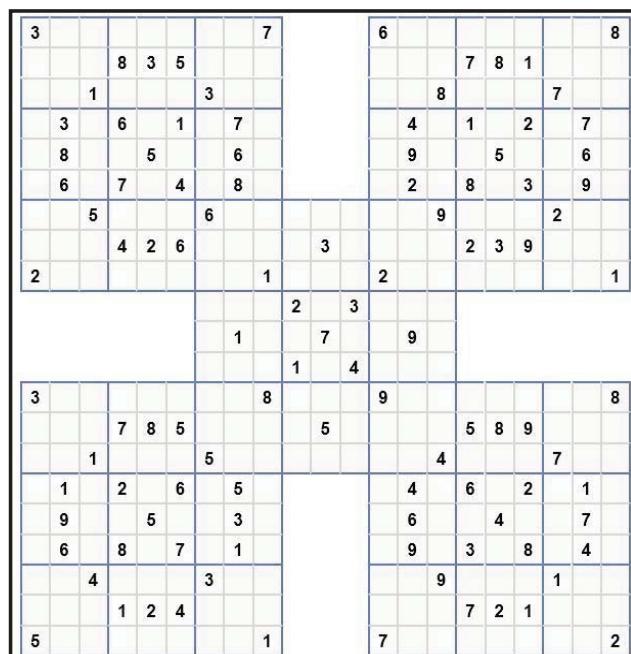
Mots fléchés n°406



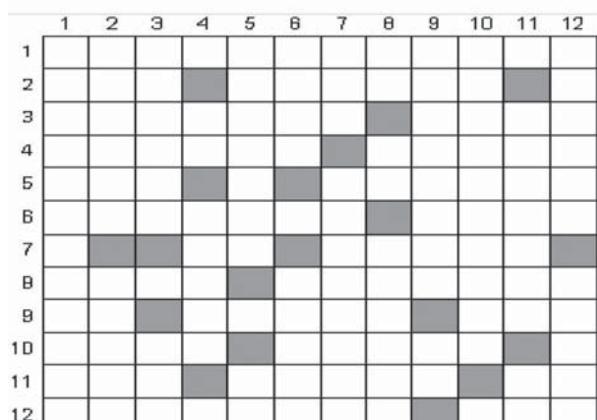
Samouraï-sudoku n°406

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°406



Horizontalement:

1. Arrêter
2. Fille de Cadmos - Lac de l'ancienne Égypte
3. Expression rieuse - Appareil pour servir
4. Personne employée à des travaux d'utilité collective - Villages isolés
5. Trois -- Arbres voisins du bouleau
6. Économiser avec excès - Dévidoir servant à tirer la soie des cocons
7. Platine - Cri à en parlant des bovidés
8. Génie - Dévoiler
9. Coup de baguettes donné sur le tambour - Meurtre - Dans la rose des vents
10. Prénom féminin - Entoures
11. Qui éprouve de l'émotion - Résonne lentement - Règle de dessinateur
12. Papier très fin - Rigide

Verticalement:

1. Industries et commerces des alcools et liqueurs
2. Extraordinaire - Petite quantité d'un liquide
3. Préoccupations - Ouvrage en maçonnerie
4. Radium - Racine d'un arbrisseau du Brésil
5. Négligemment - Tellure
6. Un des points cardinaux - Arbre aux grandes feuilles palmées
7. Au golf, cheville - Ensemble des moyens dont dispose un état pour assurer sa sécurité
8. Infinitif - Du verbe boire - Inflammation de l'uvée
9. Déterioration des grains par la nielle - Néon
10. Objets servant à la cuisine
11. Partisans convaincus - Pronom personnel
12. Police (argot) - Imaginer

TOURNOI INTERNATIONAL D'EGER (HONGRIE)

L'équipe algérienne de goal-ball sur le podium

La sélection nationale algérienne de goal-ball a terminé 3^e au tournoi international d'Eger en Hongrie qui a pris fin dimanche, avec la participation de huit nations, invités par le Comité d'organisation de la compétition.

Logé dans le groupe A, les protégés de l'entraîneur de l'équipe nationale, Mohamed Bettahrat ont battu la Hongrie (A), en match de classement pour la 3^e position.

Le groupe A était composé de la Hongrie (A), la Russie, Qatar et le Kosovo. L'absence de trois éléments dont le capitaine Mohamed Mokrane, surtout (problème administratif), a été bien ressentie par le collectif qui a essayé, tant bien que mal, de sortir avec les honneurs lors du tournoi qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'équipe au Championnat d'Afrique des nations, prévu au Kenya du 2 au 7 décembre prochain.

Les Verts ont terminé le premier tour, en seconde position, avec deux succès face, respectivement, à l'équipe nationale "junior" de Hongrie (10-3) et la Roumanie (5-4) et une défaite devant l'Ukraine (5-2).

En demi-finale, l'équipe algérienne, championne d'Afrique en titre, a perdu face à la Russie (3-5), alors que l'Ukraine a éliminé la Hongrie (9-0), dans l'autre



demi-finale. Pour la 3^e place, les coéquipiers de Abdelhalim Belbari se sont ressaisis en prenant le dessus sur la Hongrie (A) 6-4.

La finale est revenue à l'Ukraine vainqueur face à la Russie (7-3). "C'était un bon test pour notre équipe qui était amoindrie par l'absence de quelques éléments, dont le capitaine et buteur, Mohamed Mokrane. Avec la présence de tout notre effectif (surtout Mokrane), on aurait pu présenter un autre visage et espérer un meilleur classement", a indiqué l'entraîneur Mohamed Bettahrat.

Selon le coach, le tournoi international d'Eger en Hongrie a été prolifique sur plusieurs paramètres techniques

surtout et lui a permis d'apporter des ajustements tant en défense qu'en attaque. "Ce genre de tournois donne toujours aux joueurs la chance de jouer un bon nombre de rencontres, en un espace très réduit". C'est habituel en goal-ball et donne la possibilité aux joueurs d'augmenter le volume de travail et aux entraîneurs, de faire évoluer son collectif et apporter les corrections qu'il faut", explique M. Bettahrat.

La sélection algérienne de goal-ball mettra en jeu sa couronne africaine, dans moins de deux mois à Nairobi, lors de CAN-2013, qualificative au Mondial prévu à Espoo en Finlande du 26 juin au 7 juillet 2014.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE BOXE

5 Algériens qualifiés aux 8^e de finale



Cinq boxeurs algériens se sont qualifiés aux huitièmes de finale des championnats du monde qui se déroulent du 13 au 26 octobre à Almaty (Kazakhstan). Chouaib Bouloudinet (91 kg) a été le premier Algérien à composer son billet pour les 8^e de finale, en se débarrassant facilement du Suédois Richards Gabriel (3-0). Il affrontera demain lundi le 8^e mondial de la catégorie des 91 kg, le Cubain Savon Erislandy. De son côté, le capitaine de l'équipe nationale, Abdelkader Chadi (64 kg), s'est qualifié pour les 8^e de finale de ces joutes

mondiales, après sa victoire face au Belarussse Dabhalievets Yauheni (3-0). Abdelkader Chadi, champion d'Afrique en titre et médaillé d'or aux JM de Mersin en Turquie, sera opposé lundi à l'Ouzbék Rakhmanov Sanjarbek. Hamza Beugurni (+91kg) et Mohamed Flissi (49 kg) sont passés aux 8^e de finale après leurs victoires, respectivement

face à l'Anglais Joyce Joseph (K.O.) et le Mexicain Velazquez Josesito (2-1).

En 8^e de finale, Beugurni sera opposé (aujourd'hui) à l'Ukrainien Plevako Legor, alors que Flissi affrontait hier le Chinois L V Bin, classé 7^e mondial. Abdelhafid Benchabla (81 kg), s'est qualifié, pour sa part,

aux 8^e de finale aux dépens du Monténégrin Draskovic Bosko (3-0). Il affrontera aujourd'hui le Syrien Ghousoun Alaa. Sur les neuf boxeurs engagés dans cette compétition mondiale, l'équipe algérienne a réussi à placer cinq d'entre eux en 8^e de finales, alors que Rahou Abdelmalek (75 kg), Reda Benbaâziz (56 kg), Lyes Abbadi (69 kg) et Mohamed Amine Ouadahi (60 kg), se sont faits éliminer dès les premiers tours. Au total, 457 boxeurs, issus de 100 pays dont l'Algérie, prennent part à ces Mondiaux. Parmi eux,

cinq tenants du titre de Bakou et 10 médaillés aux Jeux olympiques de Londres en 2012.

Un tournoi national «Open» du 24 au 26 octobre à Bir El Djir (Oran)

Un tournoi national «Open» des échecs en individuels toutes catégories aura lieu du 24 au 26 octobre à la maison de jeunes de Bir El Djir (Oran), a-t-on appris hier auprès du président de la ligue oranaise des échecs, M. Brahim Djelloul Azzedine. Organisée dans le cadre des festivités commémoratives du 59^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1^{er} Novembre 1954, par la direction de la jeunesse et des sports d'Oran en collaboration avec la ligue oranaise des échecs, cette compétition verra la participation de plus de 90 échiphiles toutes catégories filles et garçons de différents lieux de wilaya du pays. Cet open national, qui sera disputé selon le système sulisse de 9 rounds à la cadence de 25 minutes au finish avec l'ajout de 10 secondes par coup, constitue une excellente opportunité pour évaluer le potentiel des échiphiles de toutes catégories et de tester leur niveau. La direction de ce tournoi ouvert à tout joueur licencié à la Fédération algérienne des échecs sera assuré par l'arbitre fédéral M. Brahim Djelloul Azzedine, qui sera assisté d'arbitres de la ligue oranaise des échecs.

Solution Samurai-sudoku N°405

6	9	1	7	8	2	6	4	3
5	3	2	4	1	9	7	8	6
4	7	8	5	3	6	2	1	9
7	2	3	9	5	1	4	6	8
8	5	6	9	4	7	3	2	1
1	4	6	8	2	3	9	5	7
3	1	4	2	9	8	6	5	7
9	6	5	1	7	4	8	3	2
2	8	7	3	6	5	1	9	4

7	5	6	1	9	4	2	3	8
2	8	1	5	6	3	4	9	7
4	9	3	8	2	7	5	6	1
8	6	7	9	3	5	1	4	2
1	4	2	7	8	6	3	5	9
5	3	9	2	4	1	7	8	6
6	7	8	5	3	2	4	1	9
3	1	6	2	4	8	9	7	4
9	2	5	3	6	7	8	4	1

3	1	6	2	4	8	5	9	7
9	2	5	3	6	7	8	4	1
4	7	8	1	5	9	2	6	3
5	6	3	7	9	8	1	4	2
6	7	5	1	3	2	8	9	7
7	6	9	1	5	4	3	2	8
1	2	4	2	8	5	9	3	6
8	3	6	9	2	1	4	7	5
5	9	4	3	6	7	8	1	2

Solution Mots Croisés N°405

EMOUSTILLER ■ GEL■TON■AVEC ■ OLIGARCHIE■O ■ CEVENOLE■NEE ■ ERE■NNE■ITOU N■TUE■MENEUR TR■SUJETS■ES R■TEXAN■US■ ISAR■ITALIEN SOLEIL■STERE MIEN■LISEURS ER■TUILE■RE■

Solution Mots Fléchés N°405

SERICICULTRICES ■ A■MORALISE■ELOGE ■ GALIPETTES■EN■R UNES■TEE■NOS■VER ED■ERS■NEOPHYTE ■ NOTRE■OS■ITALIE AU■ANGUILLE■ARS YIN■TUILES■ANE■ LLIVIA■ENKI■GRE ALLIENT■TYR■Y■U CE■FRAISE■Kilos STE■ECRU■POSAS■ ATRE■OEIL■URNES IEPER■AVANTAGER N■E■INUIT■SE■SI TIMON■F■EEKLO■N JOEL■PLANS■ISSA ERRES■ART■ETANG AGE■EON■EMMENA NA■BLOCUS■USTER

LE SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPENATIONALE MILITIAIRE DE FOOTBALL, ABDERRAHMANE MEHDAOUI :

«Prêt à reprendre du service avec un club»

M.A.F.

Le sélectionneur de l'équipe nationale militaire de football, ne cache pas son souhait, dans cet entretien, de reprendre du service avec un club «ambitieux», le temps d'une saison, expliquant cette décision par le fait que la prochaine échéance des «militaires» est encore loin. Ecoutez-le :

Vous étiez sur le point de vous engager avec le NA Hussein Dey, avant que votre transfert n'échoue, qu'en est-il au juste ?

Effectivement, j'étais en contact avec le NAHD pour succéder à mon ami Zohir Djelloul, mais je n'ai pas été relancé par les dirigeants du Nasria, qui ont opté pour un autre entraîneur.

Vous êtes toujours en poste avec la sélection militaire, et vous discutez en même temps avec des clubs en vue de diriger la barre technique, comment expliquez-vous cela ?

Je suis toujours le sélectionneur de l'équipe militaire, et comme il n'y a plus d'échéance pour le moment, j'ai décidé de reprendre du service avec un club, histoire de meubler mon temps. Je précise une chose de taille, je ne suis pas un demandeur d'emploi, loin de là.

Après une récente participation à la coupe du monde qui s'est déroulée en Azerbaïdjan, quelle sera la prochaine échéance des militaires ?

Nous serons au rendez-vous avec la prochaine Coupe d'Afrique des nations, prévue en décembre 2014, dans un pays qui reste à déterminer.

Cette compétition va certainement constituer un objectif pour la sélection militaire ?

Inchallah. Je pense que nous avons les moyens de réaliser une belle performance



lors de cette CAN, mais d'ici là, nous devons bien nous préparer en conséquence. Mais je pense que c'est assez tôt de parler de ce rendez-vous.

Après trois ans à la tête de l'équipe militaire, quel constat faites-vous de cette période ?

Je suis en train de vivre une expérience riche en enseignements avec la sélection militaire. J'ai vécu des moments de joies, mais également des déceptions, c'est ça le football. J'aurais aimé prendre cette équipe un peu plus tôt durant ma carrière, mais vaut mieux tard que jamais. Et l'aventure continue pour moi.

Parlons de l'équipe nationale, comment évaluez-vous les chances de qualification des Verts pour la Coupe du monde 2014, à la lumière de la défaite concédée au match aller des barrages face au Burkina Faso (3-2) ?

Il ne faut surtout pas paniquer. Nous préserverons toutes nos chances pour composer le billet pour le Mondial brésilien. C'est vrai qu'il y avait une défaite à la fin, mais un seul but nous suffira pour passer. Nous devons tout de même rester vigilants devant le Burkina Faso, qui va se déplacer avec l'intention d'arracher sa qualification à Blida.

ALORS QUE LES DROITS TV SONT DE 432 MILLIONS DE DINARS Le problème de la communication du système de répartition par la FAF

S. Ben

On sait depuis le mois d'Aout dernier que les droits de retransmission des rencontres du championnat de football de Ligue 1, détenus par l'Entreprise nationale de la télévision algérienne (ENTV), sont passés au chiffres de 432 millions DA soit le double de la saison 2012-2013 qui étaient de 216 millions DA, mais, le bureau fédéral de la Faf vient d'annoncer lors de sa dernière réunion de samedi dernier qu'il a approuvé approuvé le système de répartition des droits de retransmission aux clubs, selon le principe de la performance.

Or, une telle décision devrait être connue avant le début du Championnat pour ne léser aucune formation. Annoncez une telle décision au cours d'un championnat n'est pas la bonne manière de « communiquer » alors que nous sommes à la veille de commémorer la journée nationale de la presse. Celle-ci est d'ailleurs bien fêtée aujourd'hui. Ainsi, le BF indique qu'«Une partie de ces avoirs sera répartie équitablement et une autre partie, selon le classement des clubs dans le championnat.». Ce qui voudrait dire qu'il faudrait que les équipes soient au courant pour ne pas s'estimer léser aujourd'hui. Quand on connaît les règles du jeu à l'avance, on n'aura aucun argument le jour de la répartition de ses droits. Mais, ce n'est apparemment pas le cas aujourd'hui ! Faut-il bien rappeler qu'à fait c'est le Président de la Ligue de football professionnel (LFP), M. Mahfoud Kerbadj qui avait révélé le 18 Août dernier que les droits de retransmission des rencontres du championnat de football de Ligue 1, détenus par l'Entreprise nationale de la télévision algérienne (ENTV), passeront du simple au double, durant la saison (2013-2014). "Les droits TV pour cette saison atteindront la somme de 432 millions DA soit le double de la saison 2012-2013 qui étaient de 216 millions DA", a déclaré Kerbadj, lors d'une conférence-débat animée au centre de presse de notre quotidien DK News, ajoutant qu'un avantage a été signé il y a quelques jours entre les deux parties. Concernant le mode de répartition des revenus des droits de télévision pour les clubs professionnels algériens, l'instance chargée de la gestion des deux championnats de Ligues 1 et 2, étudie les critères de distribution de cette somme aux clubs concernés... La LFP avait opté jusque la pour une répartition équitable des revenus des droits TV, une option décrite par certains clubs, notamment ceux dont les rencontres sont souvent retransmises sur le petit écran. Les clubs en question avaient demandé que l'opération se fasse en fonction du nombre de matches télévisés de chaque formation, mais ils ont obtenu le refus d'une grande partie des autres équipes. Les clubs de Ligue 1 bénéficiaient de la somme de dix millions de dinars chacun, une quote-part contestée par la plupart d'entre eux. Pour le premier responsable de la LFP, l'aboutissement de cette opération permettra aux clubs de bénéficier d'une entrée d'argent supplémentaire, surtout pour ceux confrontés à de sérieux problèmes financiers. Sur la question relative aux possibilités d'offrir des prestations similaires aux télévisions privées algériennes ou étrangères, Kerbadj a été catégorique. "On a vendu les droits de notre championnat exclusivement à l'ENTV, seule habilitée à les revendre. Et le critère de répartition vient juste d'être approuvé par les membres du Bureau fédéral de la FAF. C'est dire que c'est juste un problème de « synchronisation » au niveau des deux instances dirigeantes du football algérien...»

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES
UNIVERSITAIRES ONU**

**DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES MÉDÉA
RÉSIDENCE UNIVERSITAIRES CHOUAI BENAÏSSA MÉDÉA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

**NETTOYAGE DES IMMEUBLES DE LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRES
CHOUAI BENAÏSSA
NIS N° 000926019005252**

Numéro : 02/ R. U.Chouai Benaissa . Médéa /2014

Financement : Budget de fonctionnement exercice :2014

1- La Résidence Universitaires Chouai Benaissa - Médéa établissement à caractère administratif agissant en qualité de service contractant invite, par le présent avis d'appel d'offres, tous soumissionnaires, personnes morales ou physiques inscrites au registre de commerce, à présenter leurs offres sous pli fermé pour le nettoyage des immeubles de la résidence universitaire Chouai Benaissa Médéa .

2- Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de : **LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRES CHOUAI BENAÏSSA - MEDEA**

SISE AU NOUVEAU POLE UNIVERSITAIRE - MEDEA

3- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré par le candidat auprès de la résidence universitaire Chouai Benaissa Médéa, moyennant paiement d'un montant non remboursable de mille dinars (1.000,00DA) dinars algériens.

4- Toutes les offres doivent parvenir le quinzième jour (15) avant 11 h heures à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP, Dans le cas ou le délai de dépôt des offres sera un jour férié, le délai sera prolongé au jour de travail à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres.

5- L'enveloppe extérieure E3 devra être anonyme et comportera la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/R.U. Chouai Benaissa
Médéa/2014**

**NETTOYAGE DES BLOCS D'HEBERGEMENT DE LA RÉSIDENCE
UNIVERSITAIRES CHOUAI BENAÏSSA MEDEA**

" SOUMISSION A NE PAS OUVRIR "

Deux enveloppes intérieures et séparées porteront chacune le nom et l'adresse du soumissionnaire avec les mentions suivantes :

1^{er} enveloppe E1 offre technique

2^{ème} enveloppe E2 offre financière

Chaque enveloppe devra contenir respectivement les pièces énumérées dans le cahier des charges en deux exemplaires (1 original+ 1 copie)

La séance publique d'ouverture des offres techniques et financières aura lieu à la résidence universitaire Chouai Benaissa - Médéa, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 12 heures.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à cette séance d'ouverture des plis (technique et financière).

6-Une brève description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire sont mentionnés ci- après :

Du point de vue technique :

-La déclaration à souscrire selon modèle ci-joint au cahier des charges.

-Copie légalisée conforme à l'original du registre de commerce par CNRC portant le code d'activité correspondant à l'objet de cahier des charges , un registre de commerce ne comportant pas la qualité de prestataire et en matière d'entretien hygiène et nettoyage entraîne indiscutablement le rejet de l'offre

-Copie légalisée du statut particulier de la société morale.

- une copie conforme de l'attestation justifiant le dépôt légal des comptes sociaux

(pour une personne moral)

-Copie légalisée de l'identifiant fiscal.

- La déclaration de probité selon modèle ci-joint au cahier des charges.

-La liste du personnel visé par les service de la CNAS en cours de validité.

-chèque barré du numéro de compte.

-pièces justificatives des moyens matériels.

-Attestation légalisée de mise à jour délivrée par la CASNOS en cours de validité.

-Extrait de rôle original ou copie légalisée de l'année en cours apuré (date de moins de trois mois) ou bien avec échéancier.

-Caser judiciaire n° 03 en cours de validité (ORIGINAL) du soumissionnaire ou du gérant ou directeur s'il s'agit d'une personne morale.

- Les références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution doit porter le montant et la période et signer par le girant

-Mise à jour CNAS en cours de validité vise par les services de la CNAS.

-Bilans fiscaux des trois derniers exercices (2010-2011-2012) avec visa des services fiscaux, tout document contraire sera rejeté.

- Les pièces justificatives des moyens matériels.

-Le présent cahier des charges signé par le soumissionnaire avec la mention " Lu et approuvé ".

Du point de vue financier :

-La lettre de soumission selon modèle ci-joint au cahier des charges.

-Le bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire.

-Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé et daté par le soumissionnaire.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date de dépôt des offres.

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le CABBA cherche un nouvel entraîneur

Mouad B.

Le CABBA risque de jouer le prochain match face au MCO sans entraîneur. Les dirigeants bordjiens veulent prendre du temps pour bien choisir un entraîneur. Ils veulent quelqu'un d'expérimenté, de connaisseur du championnat et surtout qu'il s'adapte rapidement à l'environnement bordjiens.

La candidature d'Azziz Abbès est plébiscitée par des centaines de supporters bordjiens. « C'est l'homme de la situation », disent ces fans du CABBA qui se sont déplacés au niveau du siège de l'équipe pour réclamer le recrutement de Azziz Abbès en urgence. « Il a déjà prouvé la saison dernière qu'il est capable », ajoutent-ils.

En attendant un nouvel entraîneur, les dirigeants du CABBA ont réglé le problème avec Belhout à l'amiable dans la soirée du dimanche à lundi.

Les matches CRB-USMH et JSMB-MOB avancés à vendredi

Le derby algérois devant opposer le CR Belouizdad à l'USM El Harrach pour le compte de la 9^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, programmé initialement pour samedi prochain, a été avancé de 24 heures et se jouera vendredi à 17h00 au stade du 20-Août 1955 à Alger. Idem pour le derby de la vallée de la Soummam entre la JSM Béjaïa et le MO Béjaïa, qui a été lui aussi avancé à vendredi à partir de 16h45 au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, selon la Ligue de football professionnel (LFP). Quant au « clasico » MC Alger - JS Kabylie prévu pour samedi au stade Omar-Hamadi à Bologhine (Alger), il a été avancé d'un quart d'heure et débutera à 17h45 au lieu de 18h00, précise la même source.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE L2 (9^E JOURNÉE)

Le match NAHD - ABM décalé à samedi

Le match NA Hussein-Dey - AB Mermouane, initialement prévu vendredi au stade du 20-Août-1955 (Alger) dans le cadre de la 9^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2, a été décalé à samedi, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Le coup d'envoi de la rencontre sera donné à 15h00, a précisé la LFP qui a pris cette décision en raison du déroulement, vendredi, du derby algérois entre le CR Belouizdad et l'USM El-Harrach au stade du 20-Août 1955 pour le compte de la 9^e journée de Ligue 1. Les autres matches de L2 se dérouleront normalement vendredi à partir de 15h00 avec, notamment, le derby de l'Ouest entre l'ASM Oran (2^e) et le WA Tlemcen (3^e). APS

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Fawzi Ghoulam et Foued Kadir dans l'équipe type de la 10^e journée

Les deux internationaux algériens, Fawzi Ghoulam (AS Saint-Etienne) et Foued Kadir (Stade Rennais) ont été choisis dans l'équipe type de la 10^e journée du championnat de Ligue 1 française de football clôturée dimanche soir.

Les deux joueurs ont été crédités, chacun, d'une belle prestation lors des rencontres de leurs clubs respectifs leur ayant valu de bonnes notes d'où leur présence dans le onze modèle du site spécialisé « Maxifoot ». Kadir (29 ans) s'est illustré lors du nul à domicile de son équipe face à Valenciennes (2-2) en étant l'auteur des deux réalisations de sa nouvelle formation qu'il avait rejoint en septembre dernier après un passage de six mois à l'Olympique Marseille.

Il s'agit de son second doublé depuis le début de cet exercice, faisant de lui le meilleur buteur des Rennais avec quatre banderilles. Pour sa part, Ghoulam (23 ans), qui a signé, à l'occasion de la réception de Lorient, sa cinquième titularisation de rang, a confirmé sa belle ascension en contribuant grandement à



la victoire des Stéphanois (3-2) après trois matches sans le moindre succès.

Le latéral gauche algérien, qui a passé une intersaison très difficile après l'échec de son transfert à Turin (Série A, Italie), s'est notamment illustré par une passe décisive dans l'action du troisième but de son équipe. Les deux joueurs des Verts rassurent ainsi le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, à moins

d'un mois du match face au Burkina Faso prévu pour le 19 novembre prochain à Blida pour le compte du barrage retour des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 au Brésil (défaite de l'Algérie à l'aller : 3 à 2). Si Kadir avait été incorporé dans les dernières minutes de la première manche disputée à Ouagadougou, Ghoulam, lui, est resté sur le banc des remplaçants durant toute la partie.

LIGUE DES CHAMPIONS (2014)

Hamar : « La participation ou non de l'ES Sétif sera tranchée aujourd'hui »

L'ES Sétif, champion d'Algérie en titre, sera fixée aujourd'hui sur sa participation ou non à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique au cours de la réunion des présidents de clubs avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF) prévue à Alger, a-t-on appris hier auprès du président du département football sétiénien, Hassen Hamar. «Aucune décision n'a été encore prise quant à notre participation à la prochaine édition de la Ligue des champions. Le sujet sera tranché aujourd'hui lors de la réunion des présidents de clubs avec le premier responsable du football algérien», a-t-il déclaré à l'APS. Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, avait suggéré aux clubs algériens, il y a quelques semaines, de geler «pour une période déterminée» leurs participations aux compétitions africaines, arguant que «les conditions ne sont pas encore réunies pour s'illustrer sur la scène continentale».

«Je ne peux faire aucun commentaire là-dessus. Je dois d'abord entendre le président de la FAF et l'analyse qu'il aura à faire à ce sujet avant de pouvoir me prononcer», a encore expliqué le responsable de «l'Aigle noir». Les récentes sorties des formations algériennes dans les épreuves africaines ponctuées par des échecs à répétition, ont encouragé Raouraoua à songer au gel de la participation algérienne dans les compétitions interclubs organisées par la Confédération africaine de football (CAF), selon les observateurs. L'ESS, le club le plus habitué aux matches africains ces dernières années parmi ses homologues algériens, a échoué de nouveau à se qualifier à la phase des poules de la Ligue des champions de l'édition actuelle, alors qu'il en faisait un objectif primordial. Versée dans la coupe de la CAF, l'Entente ne s'est pas qualifiée aussi au dernier carré de l'épreuve. La JSM Béjaïa et l'USM Alger, les deux autres formations algériennes engagées dans les compétitions africaines cette année, ont quitté les épreuves dès les premiers tours. «Il est vrai, on est encore loin du niveau des grosses cylindrées africaines, mais ma foi, on a monté une bonne équipe cette saison à même de faire bonne figure lors de la prochaine édition de la Ligue des champions. Cela dit, tout sera décidé aujourd'hui», a conclu Hamar.

LIGUE 1-MC ORAN

Djebbari veut « être fixé » sur le sort du protocole d'accord signé avec Naftal

Le président du MC Oran, Youcef Djebbari, a indiqué hier qu'il voulait être fixé sur la suite à donner au protocole d'accord signé par son club avec l'entreprise Naftal qui devait permettre à cette dernière de racheter à hauteur de 75% les actions de la société sportive (SSA) de la formation de Ligue 1 algérienne de football. «J'ai envoyé une nouvelle correspondance aux responsables de Naftal il y a quelques semaines pour leur demander de trancher une fois pour toute sur la suite à donner au protocole d'accord qu'avait signé notre club avec cette entreprise depuis une année», a déclaré à l'APS, le premier responsable du club oranaïs. Lors de l'été 2012, Sonatrach avait décidé le rachat de quatre clubs de la Ligue 1 algérienne, dont le MCO qui devait être attaché à Naftal, l'une des filiales de la grande firme pétrolière nationale. L'opération est arrivée à son terme avec le MC Alger, le CS Constantine et la JS Saoura, après la signature des actes de rachat de ces clubs, mais les choses sont toujours «entourées d'opacité» à propos du dossier de la formation phare de la capitale de l'ouest algérien, selon Djebbari. «Nous avons transmis à la



direction de Naftal tous les documents demandés, mais ça stagne toujours. On veut être fixés sur les véritables intentions de cette entreprise vis à vis de notre club», s'est-il plaint. En bute à des problèmes financiers énormes depuis plusieurs saisons, le MCO voyait en l'arrivée de Naftal aux affaires du club «la solution idéale» pour lui éviter un «lendemain incertain», selon les dires des dirigeants mouloudiens. «Je ne comprends pas pourquoi l'opération de rachat s'est effectuée avec les trois autres clubs, alors que la situation est toujours en stand-by nous concernant», s'est interrogé encore Djebbari.

MONDIAL - 2014 (BARRAGES RETOUR)

ALGÉRIE-BURKINA FASO

Une délégation burkinabè en mission à Alger

Une délégation de la Fédération burkinabè de football (FBF) est depuis samedi à Alger pour préparer le séjour des Étalons dans la capitale algérienne, à l'occasion du match barrages retour qualificatif à la Coupe du Monde 2014, a indiqué la FBF. La délégation est constituée de Vincent Kambiré (en charge des équipes nationales) et Bouréima Maïga (consultant de la FBF), précise le site officiel de la FBF. «Cette mission de cinq jours permettra de rencontrer la partie algérienne ainsi que notre ambassade sur place, afin de prendre les dispositions utiles au bon séjour des Étalons en Algérie, dans moins d'un mois», explique la FBF. La sélection algérienne accueillera son homologue burkinabè mardi 19 novembre à 19h15 au stade Mustapha Tchaker de Blida en barrages retour. Lors du match aller disputé le 12 octobre dernier au stade du 4 août à Ouagadougou, les Verts s'étaient inclinés sur le score de 3 à 2. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera au Mondial 2014 au Brésil.

HAMSIK PLAÎT À MAN U

Auteur d'un début de saison canon, Marek Hamsik (26 ans, 7 matches et 5 buts en Serie A cette saison) serait dans le viseur de Manchester United qui serait prêt à mettre 35 millions d'euros sur la table pour l'acquérir, selon le *Sunday Star*. Régulièrement annoncé sur les tablettes de grands clubs européens, l'international slovaque a toutefois récemment prolongé son contrat jusqu'en 2018 et n'a jamais manifesté de velléités de départ. S'il levait l'ancre dès cet hiver, il ne pourrait pas jouer la Ligue des Champions avec les Red Devils avant la saison prochaine. Hamsik sera d'ailleurs à Marseille mardi soir...

Ferguson :

«Ce serait incroyable que Moyes gagne un titre cette année»

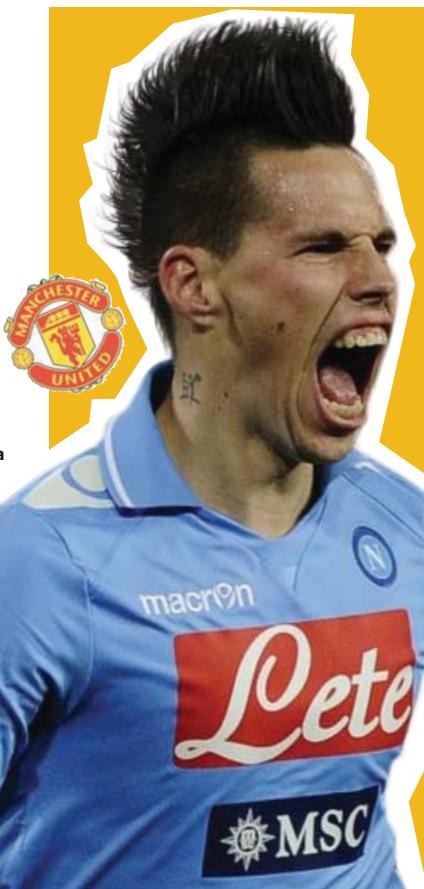
Auteur d'un début de saison très mitigé en Premier League (8e), Manchester United a bien du mal à tourner la page Sir Alex Ferguson. Alors que David Moyes fait de son mieux pour sortir de l'ombre forcément intimidante de son illustre compatriote écossais, les Red Devils ont encore subi une déillusion samedi en concédant un match nul en fin de match face à Southampton (1-1). Interrogé par MUTV, la chaîne officielle du club mancunien, Ferguson a en tout cas tenu à enlever un peu de pression des épaules de son successeur, lui qui avait attendu 4 ans avant de remporter son premier trophée avec Manchester.

DE ROSSI :

«Nous défendons à onze»

Alors que la Roma a aligné son huitième succès consécutif vendredi contre Naples (2-0), Daniele De Rossi estime que le club de la louve doit sa réussite à son esprit collectif.

«Nous sommes en train de réaliser de très grandes choses mais c'est vraiment tôt pour parler de certains sujets», a indiqué Daniele De Rossi au sujet du Scudetto au terme de la victoire des siens vendredi contre Naples dans le Stade Olympique de Rome (2-0). Si l'international italien n'a évoqué le titre, il a souhaité souligner un véritable esprit collectif.



Mourinho lorgne Khedira



Selon le *Daily Star*, José Mourinho, le manager de Chelsea, serait sur la piste de Sami Khedira, le milieu de terrain du Real Madrid. Désireux de renforcer son milieu de terrain, José Mourinho, le manager de Chelsea, aurait activé la piste menant à l'international allemand Sami Khedira (26 ans, Real Madrid). Le technicien portugais se verrait bien récupérer son ancien protégé chez les Merengue. Malgré un engagement qui court jusqu'en juin 2015, l'ex-joueur du VfB Stuttgart pourrait bouger dans les prochains mois.



Varane de retour



Lewandowski vers Arsenal ?

L'attaquant international polonais du Borussia Dortmund, Robert Lewandowski (25 ans, sous contrat jusqu'en juin 2014), qui a exprimé récemment sa volonté de jouer un jour en Premier League, a déjà des contacts avec des clubs anglais. Le buteur du BVB 09 est courtisé par Arsenal et Manchester City qui souhaiteraient l'enrôler pendant le mercato hivernal selon le *Mirror*.



Raphaël Varane était ce dimanche matin de retour à l'entraînement avec ses coéquipiers et a pu participer à la séance en prévision du choc contre la Juventus Turin mercredi en Ligue des Champions. Benzema, lui aussi forfait contre Malaga, a travaillé seul à l'intérieur du centre d'entraînement après avoir reçu un coup au mollet.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) /
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Mardi 22 Octobre 2013 - 17 Dhou el-Hijja 1434 - N° 407 - Deuxième année

Un évènement majeur

O.Larbi

Aujourd'hui, l'Algérie célèbre la «Journée nationale de la presse». C'est un événement majeur dans la mesure où l'ensemble des médias, des professionnels évalue sa contribution à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la nation en utilisant du droit d'informer, de s'informer et de contribuer à éclairer la conscience des citoyens sur les grands enjeux de civilisation attendus en ce siècle. La presse algérienne, dès les premières heures de lancement des rotatives au siècle dernier, s'est placée du côté du peuple, de l'indépendance, des libertés clairement et résolument. Sous le joug colonial, les journaux algériens, créés et dirigés par des Algériens, ont éveillé, lorsqu'ils n'étaient pas saisies et censurées, la conscience nationale des lecteurs, les a instruits sur leur histoire et leur culture, leur morale, leurs langues et leur passé glorieux. Les journalistes ont été des acteurs du mouvement de libération nationale moderne, comme les écrivains et les historiens. La guerre de Libération nationale s'est emparée des nouvelles techniques de communications, des nouveaux vecteurs : la photo, la radio et le film algériens sont nés avec le combat armé. Si tout le monde connaît *El Moudjahid*, tout le monde a écouté la «Voix de l'Algérie libre», le soir, en famille, en surveillant les bruits à l'extérieur dans la crainte d'être surpris par les polices de répression. La presse écrite a eu ses «plumes» et la radio ses voix : le film avec Djamel Chanderli, René Vauthier a eu ses œuvres emblématiques, comme des engagements de groupes du FLN/ALN, des sabotages...

Ces hauts faits des journalistes des médias algériens durant la guerre de Libération nationale ont nourri la réputation des journalistes de l'indépendance, parmi lesquels de très belles plumes, de fabricants géniaux dont la liste remplit plusieurs colonnes. Avec la télévision, l'intrusion des satellites dans les foyers, les journaux et les médias algériens devaient s'adapter et se mettre à niveau. Ce qui fut fait avec plus ou moins de bonheur depuis que la liberté de créer des journaux est devenue un droit, après l'ouverture démocratique consécutive aux événements de 1988. Dans sa mise en œuvre ce droit a été soutenu financièrement et techniquement par l'Etat et le secteur public. Des rigidités et des malentendus sont apparus qui ont fait le bonheur des médias étrangers et des ONG dont les préjugés anti-Algériens étaient plus forts que leurs objectifs de soutenir la liberté. Le grand examen de la presse nationale a été sa détermination à combattre le terrorisme et en a payé le prix fort. C'est ce qui lui vaut le respect sinon l'admirations des citoyens. Aujourd'hui, la profession souffre non pas de manque de liberté mais de la non-utilisation de toutes les possibilités garanties par la loi. L'Etat reconnaît les méfaits de la bureaucratie qui fait que les institutions trouvent toujours le moyen de se dispenser de répondre aux interrogations des citoyens sur des questions qui touchent à leurs conditions de vie, à la qualité de leur existence. Y a-t-il une limite à l'exercice de la profession de journaliste ? Certainement pas, dès lors que tous les éléments sont pesés et analysés au prisme des intérêts supérieurs de la nation. Ils relèvent tous de ce qu'on peut appeler la sécurité nationale, la protection des acquis économiques, sociaux et culturels des Algériens, de leur personnalité et de leurs valeurs. Sans rigorisme ni aveuglement ou soumission à qui que ce soit. En décrétant, le 3 mai 2013, une journée nationale de la presse, le Président de la République consacre cette liberté et l'étend. Son succès est déjà assuré puisque des manifestations de haute tenue ont eu lieu comme la réception à Djenane El Mithaq organisée par le nouveau ministre du secteur, M. Messahel. La Radio nationale ouvrira ses micros à l'Ecole de journalisme de Ben Aknoun. Des conférences-débats sur l'histoire de la presse sportive auront lieu à Mostaganem et à la coupole Mohamed-Boudiaf organisée par l'association des journalistes sportifs. Enfin, partout les journalistes auront à cœur de vivre cette journée de la liberté de la presse en évaluant le chemin parcouru depuis 1 siècle et demi.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA PRESSE NATIONALE AUJOURD'HUI

l'hommage du Président de la République aux journalistes algériens

Kamel Cherif

La presse algérienne célèbre aujourd'hui «sa» journée à l'occasion de la «Journée nationale de la presse». Le **Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait décreté que la «Journée de la presse nationale» soit célébrée le 22 octobre de chaque année. Ce fut lors du message adressé à la famille de la presse algérienne à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 2 mai dernier.**

Il s'agit donc de la première célébration de cette journée qui est consacrée à la presse nationale, laquelle a eu un rôle déterminant aussi bien durant la Révolution qu'après l'indépendance.

Au cours de la Révolution, la presse avait joué un rôle déterminant dans la sensibilisation de la population, mais aussi de l'opinion internationale sur la cause algérienne. Des intellectuels avaient alors lancé des publications,

notamment le journal *El Moudjahid* qui édait un bulletin où il rendait compte des évolutions et des périplégies de lutte armée du peuple algérien.

Après l'Indépendance, la presse nationale a contribué à sa manière dans l'éducation du pays, relevant ainsi le défi de lancer des titres nationaux, destinés aux Algériens. Cette même presse avait connu son grand boom à la faveur de l'ouverture du champ médiatique, après 1988, avec l'avènement du multipartisme et l'ouverture démocratique. La presse nationale qui ne comptait que quatre quotidiens nationaux (*El Moudjahid, Horizons, Echaab et Al Massa*), en plus d'autres périodiques, avait vu une profusion de titres enrichir la scène médiatique. Entre-temps, des journaux ont disparu et d'autres ont tenu le coup pour s'imposer sur la scène médiatique nationale, apportant ainsi leur pierre à l'éducation et à la consolidation de la démocratie en Algérie.

Toutefois, la presse a payé un lourd tribut durant la décennie noire en per-

dant ses meilleures plumes, abattues par des terroristes sans foi ni loi. Les gens de la presse s'étaient opposés avec leur plumes aux terroristes pour sauver la République !

Aujourd'hui, en décrétant le 22 octobre comme Journée de la presse nationale, le chef de l'Etat a tenu à rendre hommage à une corporation qui aura été de toutes les luttes. La célébration de la première journée ce mardi, intervient après 51 ans de l'Indépendance de l'Algérie.

A cet effet, l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (Onjsa) organise une série de manifestations, notamment une table-ronde à la salle des conférences du stade du 5-Juillet. Les journalistes sportifs, toutes générations confondues, sont conviées à cette conférence-débat pour évoquer l'évolution de la presse sportive de 1962 à nos jours.

D'autres manifestations sont prévues à l'occasion de cette journée, laquelle reste un hommage rendu à juste titre à la presse nationale.

M. Messahel rencontre des représentants de la presse nationale

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, organise, mardi (11h 00) à la résidence El-Mithaq (Alger), une rencontre avec des représentants de la presse nationale, indique lundi un communiqué de son département ministériel. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la célébration, pour la première fois cette année, de la Journée

nationale de la presse, décretée par le Président de la République le 3 mai 2013. La Journée nationale de la presse est célébrée dans l'ensemble des wilayas du pays, avec un programme qui met en exergue l'évolution du secteur de l'information et de la communication, ajoute la même source.

LORS D'UNE CONFÉRENCE ORGANISÉE AU QUOTIDIEN «ECH CHAÂB» Investir dans les ressources humaines

L'impératif d'investir dans les ressources humaines en vue de développer les métiers de la presse, a été relevé lundi, à Alger par d'anciens responsables du secteur. Lors d'une conférence organisée à l'occasion de la Journée nationale de la presse par les quotidiens «Ech châab» et «Horizons», d'anciens responsables de la presse ont jugé nécessaire de former le personnel du secteur par, entre autres, la réactivation des écoles spécialisées qui existaient auparavant.

L'ancien ministre de la Communication, Mohamed Abou, a estimé nécessaire de développer les métiers de la presse qui sont «nombreux» et d'investir dans les ressources humaines par une formation de qualité. Le diplomate et journaliste, Abdelaziz Sbaâ, a insisté pour sa



part sur «la réactivation des écoles qui enseignent les métiers de presse» afin de développer les ressources humaines dans le domaine. «Avec l'ouverture de l'audiovisuel, le besoin en ressources humaines va devenir plus important d'où la nécessité de former des réalisateurs, décorateurs, maquettistes, etc.», a-t-il ajouté. M. Sbaâ a estimé également que l'ouverture de l'audiovisuel devrait être accompagnée de la réalisation d'une importante production nationale en la matière.

«Les textes réglementaires ne suffisent pas pour l'ouver-

ture de l'audiovisuel car il est impératif de développer la production nationale, a-t-il dit, relevant l'inutilité d'acheter des programmes qui sont diffusés sur d'autres chaînes satellitaires.

M. Sbaâ a tout simplement estimé «inconcevable» qu'une chaîne de télévision ne réserve pas une partie de ses programmes à la production nationale.

Abordant le sujet de la liberté de la presse, l'ancien ministre de la Communication, Mohamed Abou, a relevé que la presse algérienne pendant la guerre de Libération nationale jouissait d'une «incroyable» indépendance. «Il faudrait que la presse bénéficie actuellement de la même confiance de la part de l'Etat et de la société pour mener le même combat en vue de construire un pays ouvert sur toute sa société»,